

DANS CE NUMÉRO :

- **Projet de loi sur les Chambres industrielles**
- **Aperçu sur l'économie japonaise**

LA REVUE D'ÉGYPTTE

XXème ANNEE, No. 752
SAMEDI 11 JANVIER 1947

ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTTE ET DE L'ÉTRANGER

S O M M A I R E

	Pages
LES CREDITS EGYPTIENS EN STERLING: par Charles Arcache	3
ACTUALITE LOCALE	4
LA POLITIQUE EN EGYPTTE ET A L'ÉTRANGER	6
L'INDUSTRIE DES EMBALLAGES METALLIQUES	7
SOCIETE EGYPTIENNE DE TUYAUX, POTEAUX ET PRODUITS EN CIMENT ARME S.A.E. (SYSTEME SIEGWART): étude financière	8
NOTRE BOURSE IMMOBILIERE	9
PROJET DE LOI RELATIF AUX CHAMBRES INDUSTRIELLES	10
REVUE DE LA PRESSE	12
NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT	13
APERÇU SUR L'ÉCONOMIE JAPONAISE	14
LE MESSAGE ANNUEL DU PRESIDENT TRUMAN SUR LE BUDGET	16
LES MARCHES INTERNATIONAUX	18
TEXTES OFFICIELS	20
MOUVEMENT MARITIME	21
LA SEMAINE COTONNIERE	22
CES DAMES DE LA CORBEILLE	23
LA BOURSE DES VALEURS	24
LES BOURSES ÉTRANGERES — LE MARCHÉ DE L'OR	26
LES MARCHES DE GROS	27

Nouvelles économiques et financières de l'étranger.
Nouvelles sociétés

REDACTION ET ADMINISTRATION :

24, rue Galal — Tél 49000 — Le Caire
9, rue Rolo — Tél. 27366 — Alexandrie
REDACTEUR EN CHEF: C. ARCACHE
REDACTION AU CAIRE: Me. Ch. ATALLA

PUBLICITE ET ABONNEMENTS :

SOCIETE ORIENTALE DE PUBLICITE
Propriétaire-éditrice de la "Revue d'Égypte"

ABONNEMENTS :

Egypte : Un an P.T. 150 6 mois P.T. 80
Étranger : Un an £ 2 6 mois £ 1,20

BANQUE MISR

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

Inscrite au Rég. du Com. du Caire sub. No. 2
Fondée en 1920.

CAPITAL L.E. 1.000.000

Siège social: LE CAIRE — 151. Rue Emad El Dine.
Succursale: ALEXANDRIE — Rue Stamboul.

Toutes Opérations Bancaires - Caisse d'Epargne
Service de Coffres-Forts Privés

AGENCES EN EGYPTE:

Le Caire: Mousky, Rod-el-Farag, Atar el Nabi.
Alexandrie: Bourse de Minet el Bassal, Damanhour.
Tanta: Chebin el Kom, Benha.
Mehalla-el-Kobra:
Mansoura: Zagazig, Mit Ghamr.
Fayoum:
Béni-Souef: Beba, Chounet Boch, El Fachn.
Minia: Maghagha, Beni Mazar, Mallawy,
Samallout, Abou Korkas.
Assiout: Deirout, El-Kaoussia, Abou-Tig, Man-
falout, Tima.
Sohag: Nag Hamadi, Tahta, Guerga, El Ba-
liana.



"AL CHARK"

Première Société Anonyme Egyptienne d'Assurance-Vie
Siège Social:

En l'immeuble de la Compagnie
15, Rue Kasr-El-Nil — Place Soliman Pacha
14, Rue Soliman Pacha — R.C. No. 35.

Branches Pratiquées:

VIE - INCENDIE - RISQUES DIVERS

TARIFS AVANTAGEUX

COMBINAISONS INTERESSANTES

MAXIMUM DE GARANTIES

RESERVES INVESTIES EN EGYPTE

TOUS RENSEIGNEMENTS FOURNIS GRATUITEMENT



PAR ORDRE

THE ALEXANDRIA INSURANCE CO.

Société Anonyme Egyptienne

R.C. Alex. No. 278

Fondateur: EMIN YEHIA PACHA

SIEGE SOCIAL :

EN SON IMMEUBLE, BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL
ALEXANDRIE

SUCCURSALE AU CAIRE :

17, Rue Kasr-El-Nil.

ASSURANCES:

Incendie, Accidents de travail, Automobiles,
Vol, Transports, etc.

NATIONAL BANK OF EGYPT

Constituée aux termes du Décret Khédivial du 25 Juin 1898

Siège Social : LE CAIRE

Capital Lstg. 3.000.000
Réserves Lstg. 3.000.000

SUCCURSALES EN EGYPTE ET AU SOUDAN

LE CAIRE (7 bureaux), ALEXANDRIE, Abou-Tig (Sous-Agence d'Assiout), Assiout, Assouan, Benha, Beni-Souef, Chebin-el-Kom, Damanhour, Dessouk (Sous-Agence de Damanhour), Deyrout (Sous-Agence d'Assiout), Edfou (Sous-Agence de Louxor), Esneh (Sous-Agence de Louxor), Rashn (Sous-Agence de Beni-Souef), Fayoum, Héliopolis (Le Caire), Ismailia (Sous-Agence de Port-Said), Kafr-el-Zayat (Sous-Agence de Tantah), Keneh, Louxor, Maghagha (Sous-Agence de Beni-Souef), Mansourah, Manfalout (Sous-Agence d'Assiout), Mehalla Kébir, Mellawi (Sous-Agence de Minieh), Minet-el-Gamh (Sous-Agence de Zagazig), Minieh, Port-Said, Samalout (Sous-Agence de Minieh), Sohag, Suez, Tantah, Zagazig.

KHARTOUM, El-Obeid, Omdourman, Port-Soudan, Tokar (Sous-Agence de Port-Soudan), Wadi Medani.

AGENCE DE LONDRES:

6 et 7, King William Street, E.C. 4

LES CRÉDITS EGYPTIENS EN STERLING

Une intensification des importations de marchandises anglaises pourrait régler sans négociations officielles ce problème

La question des crédits en sterlings qui fut à la mode il y a quelque temps revient à l'ordre du jour. On annonce, en effet, que S.E. Ibrahim Abdel Hadi pacha, ministre des Finances, est en train de l'étudier. D'autre part, lundi dernier, à la Chambre, le député Mohamed Hefni el Chérif demandait au ministre quelles mesures avaient été prises pour mettre un terme à l'augmentation des crédits en sterling du gouvernement égyptien. Abdel Hadi pacha répondit que le problème était encore sous examen et que le gouvernement veillerait à la protection des intérêts de l'Egypte.

Bien peu de gens, malheureusement, se rendent compte de la nature des crédits sterling. Il est d'ailleurs surprenant qu'un député puisse parler des "crédits en sterling du gouvernement égyptien", comme s'il se fut agi d'une créance du gouvernement égyptien sur le gouvernement britannique. La réalité est, en effet, autre et la voici: au cours de la guerre, d'importants contingents de troupes furent stationnés en Egypte. Ces forces recevaient leur solde en monnaie égyptienne qu'elles dépensaient dans le pays. D'autre part, le haut commandement britannique faisait en Egypte d'importants achats; il employait une importante main d'oeuvre égyptienne qu'il payait en monnaie égyptienne.

Comment obtenait-il l'argent nécessaire ?

Par le moyen suivant: sur l'ordre du gouvernement britannique, la Banque d'Angleterre demandait à la National Bank of Egypt de mettre à la disposition des autorités militaires en Egypte les banknotes nécessaires. Et la Banque d'Angleterre créditait la National Bank des sommes en question.

Le gouvernement égyptien n'entraîne pour rien dans l'affaire. L'opération était une simple opération bancaire entre la Banque d'Angleterre et la National Bank of Egypt.

Aujourd'hui, la situation n'a pas changé. C'est la National Bank qui est créancière de la Banque d'Angleterre, laquelle à son tour est créancière du gouvernement britannique.

Mais comme la National Bank of Egypt ne possède pas tout l'argent que lui doit la Banque d'Angleterre, elle a employé les fonds qui sont déposés auprès d'elle par ses nombreux clients.

Donc, c'est la Banque d'Angleterre qui doit 450 millions de livres à la Banque Nationale laquelle doit cette somme à ses clients qui sont constitués par le gouvernement, les banques, les sociétés et les capitalistes.

Et que devient cette dette ?

A l'heure actuelle, elle est libre, c'est-à-dire que dans les livres de la Banque d'Angleterre, la Banque Nationale figure comme ayant à son crédit la majeure partie de la dette anglaise.

D'un autre côté, toutes les fois que l'Egypte a des paiements à faire, toutes les fois qu'elle achète des marchandises anglaises, toutes les fois qu'elle doit payer à Londres des primes d'assurance ou du fret, la National Bank demande à la Banque d'Angleterre de régler ses sommes pour son compte. Et ces sommes viennent en diminution des créances égyptiennes.

Si les choses étaient laissées en l'état, c'est-à-dire si la dette britannique n'était pas consolidée, l'Egypte devrait

pour se faire rembourser intensifier ses achats en Angleterre, de façon à ce que notre balance commerciale vis à vis de la Grande-Bretagne soit constamment déficitaire. Ce déficit serait comblé chaque année par des prélèvements sur nos créances à Londres.

Mais il va sans dire que l'importance de cette créance nous gêne. Nous ne pouvons acheter librement ni aux Etats-Unis, ni en Suisse, ni en Suède, ni en Argentine, parce que nous ne possédons que des sommes fort limitées en monnaies rares. La Grande-Bretagne qui est, elle-même, assez embarrassée pour obtenir des devises rares ne met à notre disposition que des crédits limités.

D'un autre côté, le prêt en dollars qu'elle a obtenu aux Etats-Unis met l'Angleterre dans l'obligation de régler la question de ses dettes à l'étranger, c'est à dire de les consolider tout en mettant à la disposition de ses créanciers une quantité de dollars plus grande pour leur permettre de faire des achats aux Etats-Unis.

Les prochaines négociations anglo-égyptiennes au sujet des créances sterling vont donc porter sur deux points: la consolidation de la dette anglaise et les crédits en monnaie rare qui seront mis à la disposition de l'Egypte.

Il est possible que le gouvernement britannique demande une réduction de sa dette comme contribution de l'Egypte à la guerre. S'il en était ainsi — bien que rien jusqu'ici ne laisse supposer qu'une telle demande sera formulée — c'est le gouvernement égyptien qui devra supporter le fardeau de cette réduction, car les créances en sterling sont détenues par des sociétés ou des capitalistes privés. Et il serait inéquitable de leur faire subir une telle charge d'autant plus que ces capitaux ne proviendraient nécessairement pas des bénéfices de guerre.

Donc, si le gouvernement négocie avec la Grande-Bretagne ce ne sera pas en son nom mais pour compte de ses administrés, le gouvernement britannique ne devant rien au gouvernement égyptien.

A notre sens, tout le bruit fait autour de la question des créances sterling est exagéré. Il est évident que nos relations commerciales avec la Grande-Bretagne vont être intensifiées. L'Egypte a besoin d'un outillage moderne pour améliorer son standard de vie. Elle a besoin d'une quantité énorme de marchandises productives, de ce que les Anglais appellent "capital goods". Et c'est en Grande-Bretagne surtout qu'elle devra les acheter. Ceci diminuera d'autant sa créance. Il est vrai que nous exportons du coton en Angleterre. Mais si nous intensifions nos importations de "capital goods", notre balance commerciale avec la Grande-Bretagne deviendra nécessairement déficitaire, le déficit étant comblé par nos créances.

Ainsi, ces créances deviendraient des richesses effectives. A l'heure actuelle, elles ne sont que des richesses en puissance.

Au fur et à mesure que la Grande-Bretagne sera en mesure d'intensifier ses exportations, l'Egypte devrait être en mesure d'absorber de plus en plus de marchandises productives anglaises. Ainsi serait réglé sans heurt le problème des créances en sterling. Ainsi l'Egypte pourrait mettre en vigueur, grâce à ces richesses nouvelles, le programme gouvernemental qui consiste à combattre la maladie, le paupérisme et l'ignorance.

Charles Arcache.

ACTUALITÉ

ECONOMIE...

LE COTON

Exportation du Coton

S.E. Ibrahim Abdel Hadi pacha a déclaré :

Nous avons étudié les rapports des missions envoyées à l'étranger pour examiner les possibilités d'écoulement du coton égyptien. Le gouvernement attache une très grande importance à cette question et vous connaîtrez bientôt les décisions qu'il prendra à la lumière des rapports des missions. J'espère qu'elles donneront des résultats satisfaisants.

D'autre part, certains pays désirent conclure des emprunts qui seront consacrés aux achats de coton égyptien. La question a été soumise aux directeurs de banques pour étude.

Questionné au sujet de la réouverture de la Bourse de Minet el Bassal, qui avait été promise pour le mois courant par S.E. Abdel Rahman el Biall, ancien ministre des Finances, S.E. Abdel Hadi pacha refusa de se prononcer, tout en ajoutant qu'il comptait étudier tous les aspects du problème que présente la réouverture de la Bourse de Minet el Bassal.

Enfin, au sujet du stock de coton du gouvernement, le ministre des finances déclara qu'il ne sera pas écoulé avant que les stocks de coton se trouvant sur le marché ne soient absorbés.

L'ancienne récolte

La commission égyptienne du coton a décidé de mettre en vente aux enchères publiques au marché de Minet el Bassal, 300 balles de coton de la récolte de 1942, de la variété "Sakha 4".

Coton "Achmouni"

Le ministère de l'Agriculture a été informé que certains commerçants auxquels il a été accordé un permis de transporter la graine du coton Achmouni de la Haute à la Basse-Egypte, la vendent à des prix plus élevés que ceux établis par le gouvernement.

Le ministère attire donc l'attention des agriculteurs qu'il existe une quantité de ces graines que la Banque de Crédit agricole vend au prix fixé, soit 163 piastres et demie.

L'impôt sur l'égrenage

Les propriétaires des usines d'égrenage du coton ont adressé des plantes contre la perception d'un impôt allant de 5 à 15 pour cent sur chaque mètre, annuellement. Ils déclarent dans leurs plaintes que la perception de cet impôt amènera l'un des deux ré-

sultats suivants: la fermeture des usines ou la hausse des tarifs d'égrenage. Le ministère des Finances étudie actuellement la question.

Statistiques

Le ministère de l'Agriculture annonce que le coton égrené dans toutes les usines d'égrenage en Egypte depuis le commencement de la saison actuelle jusqu'à la fin du mois de décembre 1946 est comme suit :

	Kantars
Amon	4.828
Karnak	1.575.737
Menoufi	203.737
Giza 23	2.807
Giza 7	74.474
Giza 30	15.442
Achmouni	897.566
Zagora	7.128
Scarto	64.449
Autres variétés	869
TOTAL	2.851.037

UNE LIGNE EGYPTE-EUROPE

S.E. Mahmoud Chaker pacha, directeur général de l'administration des Chemins de fer, a déclaré à l'"Egyptian Mail" qu'il espère que les lignes ferroviaires d'Egypte seront bientôt reliées à la ligne ferroviaire internationale d'Europe.

Le B.I.O. communique :

Dans le courant du mois de décembre, les marchandises anglaises suivantes sont arrivées au port d'Alexandrie.

65 tonnes Batteries.	
75 " Sulphate de cuivre.	
475 " Marchandises diverses.	
2097 " Acier.	
38 " Matériel électrique.	
300 " Machines Textiles.	
164 " Médicaments.	
418 " Machines.	
175 " Sulphate d'allumine.	
235 " Papier d'impression.	
308 " Soude caustique.	
23 " Cordages.	
45 " Verres.	
92 " Pneus.	
85 " Articles sanitaires.	
48 " Ciment.	
33 " Peinture.	
22 " Cottonnades.	
289 " Harengs.	
43 " Insecticide.	
83 " Cables.	
52 " Savon de toilette.	
188 Caisses Jouets.	
99 " Conserves.	
836 " Cigarettes.	
500 " Whisky.	
40 " Dentifrice.	
58 " Biscuits.	
85 " Bicyclettes.	
210 " Autos.	

SUPPLEMENT FISCAL

Pour des raisons techniques, le supplément fiscal déjà annoncé ne paraîtra que dans quelques jours. Nous demandons à toutes les personnes qui s'y intéressent d'en surveiller la parution qui aura lieu incessamment

LA MARINE ROYALE

A l'occasion de la promulgation du décret royal organisant la marine royale, S.E. Hamza pacha a déclaré à l'"Ahrâm" que grâce à la bienveillance de S.M. le Roi l'Egypte aura sa marine. Il a ensuite exprimé sa satisfaction de l'accueil qui a été réservé au projet par les députés lors de la lecture du discours du Trône.

Le crédit alloué à ce projet sera discuté au Parlement au cours de cette session, a déclaré Hamza pacha et j'espère qu'il aura l'appui et l'approbation de tous les élus du peuple, députés et sénateurs. Quant à nous, nous veillerons à ce que la marine royale égyptienne soit équipée du matériel le plus moderne pour reprendre la place qu'elle a jadis occupée.

MISSIONS NAVALES

Le second groupe de sous-officiers de la marine a quitté Port-Saïd pour se joindre aux unités de la flotte britannique de la Méditerranée où ils subiront un entraînement. On sait que 32 sous-officiers avaient été entraînés au camp d'Almaza en vue de se joindre à la flotte britannique. Un entraînement militaire et technique avait été préparé à leur intention. Nous apprenons aussi que trois licenciés en mathématiques supérieurs de la Faculté des Sciences du Caire sont partis pour la Grande-Bretagne où ils suivront des cours théoriques de navigation.

LA STATION HYDRO-ELECTRIQUE

Comme on le sait les propositions des firmes étrangères pour la réalisation du projet de la station hydro-électrique d'Assouan seront examinées le 30 courant. Les crédits nécessaires pour la réalisation de ce projet étant estimé à dix millions et demi de livres le ministère des Travaux publics a demandé au ministère des Finances de fournir cette somme immédiatement après le choix de la firme.

On croit savoir que les crédits seront alloués sur la Réserve générale et seront couverts plus tard par un emprunt national. On croit savoir également que la question d'organiser un emprunt national et d'allouer les crédits des Réserves de l'Etat sera soumise au Parlement au cours des prochaines réunions. Signalons à cette occasion que le projet de la station hydro-électrique d'Assouan sera réalisé en quatre ans.

LOCALE ... ET FINANCE

L'APPROVISIONNEMENT

Contre le recel

Des tournées seront effectuées pour dresser des contraventions contre les commerçants qui se permettront de n'exposer que les articles de qualités inférieures, dissimulant ou cachant les qualités supérieures.

Les prix en langue arabe

Des instructions ont été émises par le sous-secrétariat à l'Approvisionnement afin de déferer devant les tribunaux répressifs, les commerçants étrangers qui auraient affiché les prix en langue européenne sans les accompagner de la langue arabe.

Le pain

Le sous-secrétariat d'Etat pour les Questions d'Approvisionnement au ministère du Commerce et de l'Industrie a rejeté une demande formulée par certaines boulangeries, tendant à la fabrication de pain ayant d'autres catégories de poids que celles limitativement autorisées par le gouvernement.

Les tissus

Le Département du Contrôle de la Filature et du Tissage au ministère du Commerce et de l'Industrie a soumis aux autorités une note disant qu'il s'était attendu en raison de la hausse des prix du coton, à ce que les prix des tissus libres haussent par voie de conséquence. Mais ces prix n'ont subi aucune majoration. Bien au contraire, les prix ont eu une grande tendance vers la baisse.

La viande

D'une note soumise par le ministère du Commerce et de l'Industrie au Comité Supérieur ministériel de l'Approvisionnement, il apparaît que la moyenne mensuelle des animaux égorgés dans tous les abattoirs s'est élevée, au cours du premier semestre de l'année écoulée, à 174.523 têtes de bétail.

Les volailles et les œufs

Le ministère du Commerce et de l'Industrie étudie les moyens par lesquels on pourrait tarifier les volailles et les œufs.

Les laitages

Le sous-secrétaire d'Etat pour les questions d'Approvisionnement étudie l'opportunité de tarifier le lait, le fromage et les autres articles similaires.

Le sucre

La tonne de sucre a été vendue à l'Irak, à 100 livres permettant de réaliser un bénéfice de 8 livres.

Le thé

Au début du mois de janvier courant, de grandes quantités de 7.473 caisses, et de la Chine, 1.532 caisses.

Le café

Des centaines de caisses de café sont arrivées dernièrement du Yémen et du Brésil.

La distribution du pétrole

La commission du Pétrole se réunira le 20 janvier courant au ministère du Commerce et de l'Industrie, pour étudier la distribution du pétrole.

La falsification des coupons du pétrole

Le sous-secrétariat à l'Approvisionnement a constaté que les cas de falsification des coupons de pétrole s'est surtout fait sentir dans les cités ouvrières, tels que Kafr el Dawar, Kafr el Zayat, Mehalla el Kobra, etc... Aussi, le ministère étudie-t-il l'opportunité de majorer les quantités de pétrole rationnées dans ces zones.

34.000 tonnes de pétrole

Selon les prévisions du sous-secrétariat d'Etat pour les questions d'Approvisionnement, une quantité de 34.000 tonnes de pétrole est nécessaire pour la consommation locale, durant le mois de février prochain.

Les céréales

La consommation locale aura besoin, d'ici jusqu'à la mi-octobre prochain d'une quantité de 1.365.000 ardebs de maïs fin à raison de 130.000 ardebs par mois. Le total des quantités dont le ministère du Commerce aura besoin pour parfaire sa part dans les céréales panifiables s'éleverait à 765.000 ardebs soit 110.000 tonnes. Cette quantité devrait être importée de l'étranger, soit en blé soit en maïs. Autrement le ministère utiliserait une quantité égale de riz blanc qui dépasserait la consommation normale du pays de 200.000 tonnes.

Les dattes

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a pressenti le ministère de l'Agriculture, a quantités de dattes sèches qu'il fin de reviser la question des est permis d'exporter par les différentes fabriques locales. Les sections compétentes du ministère de l'Agriculture étudieront cette question à la lumière des indications qui seront données quant à la consommation locale de ce produit.

Epices

Des quantités assez importantes d'épices, tels que poivre noir, muscade, cannelle, etc..., etc..., viennent d'être reçues des Indes.

Soie de Chine

De grandes quantités de soie chinoise sont arrivées vers la fin décembre écoulée, dont une certaine quantité de soie écruë, qui sera distribuée aux fabriques de soie.

LA TELEVISION

S.E. Mahmoud Chaker pacha, Directeur général de l'Administration des Chemins de fer a pris en collaboration avec les autorités compétentes de l'Administration des Téléphones les mesures nécessaires pour l'introduction de la télévision en Egypte.

Il a été décidé, par ailleurs, d'allouer un crédit de 4.000 livres pour l'organisation d'expériences préliminaires.

LA SAISON TOURISTIQUE

34 touristes venant de France sont arrivés dernièrement à Alexandrie à bord du paquebot "Cairo". On nous annonce l'arrivée de 169 touristes américains à bord du navire américain "Marcine".

UNE CITE OUVRIERE

Le Comité chargé d'étudier la question des habitations ouvrières s'est réuni, sous la présidence de S.E. Mahmoud Fahmy el Nokrachi pacha Président du Conseil. La réunion dura plus de deux heures. Plusieurs questions relatives aux ouvriers et à l'amélioration de leurs conditions furent étudiées.

Plusieurs problèmes sanitaires et sociaux relatifs aux ouvriers furent discutés au cours de cette réunion. Après avoir abordé la question de l'embellissement du Caire pour la réalisation d'un désir de S.M. le Roi, le Comité décida de créer la cité ouvrière d'Embabeih, comme un premier pas pour la généralisation du projet dans tous les pays pour la lutte contre la misère, l'analphabétisme et la maladie.

PROMOTIONS

Deux décrets du 3 janvier 1947 accordent les promotions suivantes :

— Moustapha Maher bey, sous-directeur général de l'Administration du Tanzim, est nommé directeur général de l'Administration de l'Industrie au ministère du Commerce et de l'Industrie.

— Mohamed Taher el Kholi bey, contrôleur de l'Administration du Commerce au ministère du Commerce et de l'Industrie, est nommé directeur général de ladite administration.

"La Revue d'Egypte" présente aux deux nouveaux directeurs ses sincères félicitations.

BIBLIOGRAPHIE

Egypte, terre d'espoir!

C'est sous ce beau titre que M. Georges Zayed, Docteur Es-Lettres et Maître de Conférence à la Faculté de Commerce d'Alexandrie, vient de faire paraître une étude sur l'économie égyptienne.

De lecture fort attachante, le livre de M. Zayed a le mérite de réunir en une centaine de pages les indications essentielles concernant l'économie du pays. Ceux qui voudront se remémorer les faits fondamentaux de la vie économique égyptienne trouveront dans "Egypte, terre d'espoir" une foule de renseignements utiles, exprimés, ce qui ne gâte rien, en une langue imagée et souvent très élégante.

M. Zayed n'a apparemment rien oublié des ressources actuelles du pays. Sans s'apesantir sur les problèmes qu'elles peuvent soulever, il excelle à nous donner un panorama brillant s'apparentant à celui que nous donnent les bons manuels de géographie économique.

L'information de l'auteur est étendue. Elle embrasse toute la période de la guerre et de l'après-guerre immédiat. D'autre part c'est jusqu'à présent le seul effort tenté dans ce sens en langue française.

Avec une rare rapidité, M. Zayed passe en revue les conditions de production de l'agriculture et surtout de l'industrie égyptienne. Sur celle-ci, le lecteur trouvera des chiffres qui auraient été extrêmement intéressants si l'auteur en avait indiqué la source. Lorsqu'on a la bonne fortune de pouvoir indiquer avec tant d'assurance le volume de la production de la plupart des industries égyptiennes, on se doit d'en indiquer ses sources au lecteur.

Mais l'optimisme généreux de M. Zayed en ce qui touche les difficiles problèmes de l'industrialisation de l'Egypte nous font passer outre à cette lacune en souhaitant que son brillant effort rencontre de nombreux imitateurs parmi les publicistes égyptiens de langue française.

R.D.

D'une semaine à l'autre

La politique en Egypte et à l'étranger

Jusqu'au moment où nous écrivons ces lignes, la crise soudanaise n'a pas avancé. Au contraire ! Selon les dernières nouvelles de Londres, le Conseil de Cabinet aurait formellement décidé de s'en tenir à sa résolution de ne pas priver les Soudanais de la possibilité future de rompre avec l'Egypte.

Nous nous trouvons donc toujours devant une situation sans issue: à la volonté d'unification de la Vallée du Nil, qui constitue la base même des revendications égyptiennes, la Grande-Bretagne oppose la volonté future des Soudanais.

Tout bien considéré, on se demande, dans certains milieux du Caire, si l'attitude britannique n'est finalement pas motivée par le désir de ne conclure aucun traité avec le gouvernement égyptien actuel? Si le fait est exact, on pense-rait à Londres, que seules les signatures de tous les partis pourraient garantir l'exécution d'un accord, quel qu'il soit, alors que l'engagement des deux parties actuellement au pouvoir, Saadistes et libéraux-constitutionnels, ne suffirait pas. S'il en est ainsi, et pour notre part nous ne faisons que citer l'hypothèse sans le confirmer; il faudrait s'attendre à de profonds changements intérieurs en Egypte. Mais, et là est la question, en admettant qu'un Front égyptien uni se forme un jour, accepterait-il de négocier sur une autre base que l'unité nilotique? Nous nous permettons d'en douter.

On en revient ainsi toujours à cette même contradiction fondamentale, qui ne peut être résolue, nous l'avons dit et nous le répétons, que par un compromis accordant l'autonomie complète aux Soudanais sous l'égide de la Couronne égyptienne. Tant qu'on n'en arrivera pas à une solution de cet ordre, on n'avancera pas, car il n'y a qu'elle qui répondant aux vœux catégoriques des trois parties.

En attendant, nous traversons incontestablement une crise morale, prélude d'une crise politique nouvelle, mais il n'est pas dit qu'elle soit nécessairement suivie de la démission du Cabinet. Pareil aboutissement serait grave. Car tout le régime intérieur, est fondé sur la majorité parlementaire

qui appuie Nocrachy pacha. Si celui-ci se retirait, qui appuierait un gouvernement non-wafdiste? Il faudrait alors procéder à de nouvelles élections, ce qui mènerait loin. S.M. le Roi saura sans doute arrêter les mesures qui s'imposent au cours de la semaine en cours. Attendons avec patience et intérêt la tournure que prendra toute la crise.

En Orient moyen, l'opinion est surtout attirée, intriguée plus tôt, par la réception fastueuse que la Turquie fait au Roi Abdallah, accompagnée de bruits persistants d'une réédition prochaine de la "Grande Syrie". Mais là dessus nous avons déjà dit notre sentiment et nous n'y reviendrons pas.

Arrêtons-nous plus longtemps, par contre, un événement qui a justement fait sensation dans le monde entier, nous voulons dire la nomina-

tion du général Marshall, ancien chef d'état-major de guerre des Etats-Unis, au poste de Secrétaire d'Etat.

On l'a expliquée par des raisons de parti, Marshall, couvert de gloire, étant le seul démocrate que le parti peut opposer à la vague républicaine, qui sévit outre-Atlantique.

Pour notre part, nous estimons que c'est sous la pression républicaine que le président Truman a été amené à confier, à un militaire, une charge civile d'une telle importance.

Et voici pourquoi:

On sait que M. Byrnes, démissionnaire, avait dû cet été se montrer énergique à l'égard des Soviets à cause du mécontentement de l'opinion publique, en majorité républicaine on l'a vu. Celle-ci ayant triomphé, il fallait s'attendre à ce

que cette politique s'affirmât avec plus de force.

Au moment où se prépare la conférence de Moscou, qui règlera le sort final de l'Allemagne, Washington a voulu prendre position sans équivoque. Un soldat n'a qu'une alternative: la paix ou la guerre. Les finasseries des chancelleries lui échappent. Marshall, que les faits d'armes de Mac Arthur et d'Eisenhower ont quelque peu éclipsé, n'en reste pas moins l'homme qui a bâti, avec feu Roosevelt, la machine de guerre américaine. C'est lui qui fut, avec le regretté président, le grand patron des plans d'attaque contre le Japon, l'Afrique du Nord, l'Europe.

Marshall est un homme de guerre.

Voilà, dépouillée de littérature, la vérité toute nue.

Lorsqu'on nous affirme que la diplomatie américaine ne changera pas, nous ne pouvons le croire. Pas plus que M. Byrnes ne fut Cordell Hull, le général ne sera M. Byrnes ! Il faut tout ignorer de l'influence personnelle des grands hommes d'Etat dans les affaires publiques pour penser qu'un changement d'individu n'est pas en même temps un profond changement d'attitude.

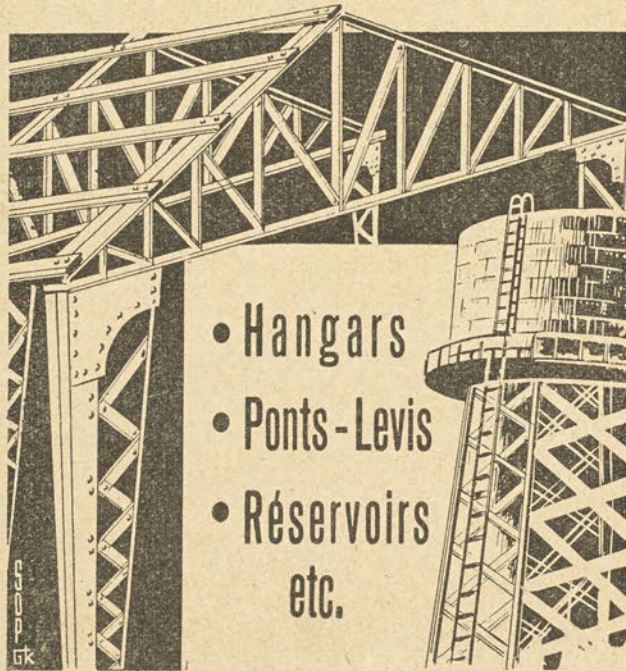
Or, fait assez caractéristique, on observe, en Grande-Bretagne, une attitude contraire. Sous la pression des "révoltés" du Labour Party, qui constituent la tendance gauche, le gouvernement a été obligé d'accomplir un geste d'amitié à l'égard des Soviets.

Ce geste, c'est au maréchal Montgomery qu'il est incombé de le faire. Son voyage en U.R.S.S., autour duquel on fait une grande publicité, est un acte d'apaisement international et une satisfaction donnée aux "anti-Bevin", qui lui reprochaient jusqu'ici d'avoir attelé le char britannique à l'étoile américaine, en négligeant l'U.R.S.S.!

Inutile de minimiser le résultat de cette mission militaire... Encore un militaire ! Nous en verrons bientôt les fruits. Londres veut, comme Paris, être l'intermédiaire entre Moscou et Washington. Bonne politique, en vérité, qu'il faut encourager au nom de la paix.

LE SEMAINIER

Ferronnerie lourde



- Hangars
- Ponts-Levis
- Réservoirs
- etc.

ATELIER EGYPTIEN DE METALLURGIE
(Anc. Etab. DICRAN MERDJANIAN)

A. KALAYDJIAN & H. AHARONIAN

26, RUE EL-CHARABIA - TEL. 41432 - LE CAIRE - R.C.C. 55651

NOS INDUSTRIES

L'INDUSTRIE DES EMBALLAGES METALLIQUES

CETTE industrie date déjà de 1914. Elle n'a cessé depuis de poursuivre régulièrement son développement. Elle acquiert actuellement une bien grande importance. Malgré les sérieux obstacles, elle devient en effet une industrie d'exportation.

EVOLUTION.

Durant la guerre de 1914, le rendement fut très faible. Les machines employées étaient de seconde classe, les techniciens manquaient et la matière première était presque inexistante. La plupart des usines travaillaient avec des boîtes et des bidons usagés qui provenaient surtout des armées. Malgré tout, les usines ont continué leurs activités et le développement s'est poursuivi sans interruption. Il est vrai que jusqu'à la veille de la dernière guerre, la plus grande partie des boîtes utilisées et emballages était importée de l'étranger, mais ceci n'a pas nui au progrès de notre industrie. Le gouvernement égyptien a réalisé l'importance de cette industrie pour le pays, depuis bien longtemps et l'a continuellement protégée contre la concurrence étrangère. Cette protection a été même excessive à certaines périodes, à tel point qu'elle a été la cause de plusieurs plaintes même durant la dernière guerre.

Pendant la guerre de 1939, et spécialement depuis 1940, notre industrie de boîtes métalliques a pris une grande extension. La matière première de bonne qualité, le fer blanc, manquait sur place, mais les armées alliées en fournissaient de grandes quantités pour la fabrication des boîtes dont elles avaient besoin, de plus, les boîtes et les bidons usagés et nettoyés existaient à profusion sur le marché local.

A l'heure actuelle malgré, les difficultés d'importation du fer blanc, la production suffit aux besoins du pays. Certaines industries possèdent un stock qui leur permet de maintenir le même niveau de production pendant quelques mois. D'autres travaillent avec du fer blanc usagé et nettoyé.

ENTRAVES.

Les principales entraves proviennent de la difficulté d'importation de la matière première et surtout de l'incompétence des ouvriers.

Le fer blanc est exporté vers les pays qui peuvent envoyer en échange des conserves alimentaires. L'Angleterre par exemple envoie de grandes quantités de fer blanc à l'Amérique du Sud d'où elle importe des produits alimentaires. L'exportation vers l'Egypte est par contre très limitée, car les boîtes métalliques y sont employées surtout par l'industrie du cirage ou comme bidons de pétrole.

Mais cette entrave n'a pas encore un effet sur la production, car nous possédons un stock de fer blanc, et les boîtes et bidons usagés, restes des armées alliées, alimentent suffisamment nos usines. De plus cet état de choses n'est que momentané: les pays d'Europe et les Etats-Unis seront bientôt en mesure de nous exporter du fer blanc en grande quantité. En tout cas, il semble que le gouvernement devrait prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'importation de cette matière première qui est à la base du développement de plusieurs industries locales.

La seconde entrave est plus sérieuse. C'est l'incompétence de la main-d'œuvre. Notre production est fortement handicapée par l'inexpérience et le manque de formation de l'ouvrier. Rares sont les ouvriers égyptiens capables de travailler avec la rapidité et le soin nécessaires. Pour remédier à cela, il faudra de la patience et des années de pratique.

Notons cependant que plusieurs industries ont des installations automatiques qui diminuent de l'inefficacité ouvrière et écartent par conséquent un des plus sérieux obstacles au progrès.

EXTENSION ACTUELLE.

Il se trouve actuellement en Egypte douze grandes industries pour les emballages métalliques. Notons parmi les plus anciennes Harissadis et Papassarantos, Tchaylakian et Co., Moulins Al-Mahmoudieh et Salt & Soda. En 1940, plusieurs grandes usines ont été installées, dont Socony Vacuum, Shell, Bigio, etc... A l'heure actuelle, des millions de bidons et boîtes peuvent être fabriqués en un jour. Ce rendement pourrait facilement être doublé.

Il est clair que la production suffit à la consommation locale. Elle comprend toutes les qualités nécessaires. Avec les nouvelles installations, le perfectionnement sera rapidement atteint. Nous sommes donc en mesure d'exporter des produits qui peuvent rivaliser avec les meilleures qualités étrangères. Le problème de l'exportation n'a pas été envisagé pour le moment, mais notre industrie y trouvera certainement d'importants débouchés qui favoriseront son extension.

Le prix de revient de nos produits est relativement modéré. Il ne dépend que du prix du fer blanc. Il ira donc en diminuant. La concurrence étrangère n'est pas à craindre, bien au contraire le perfectionnement de notre production nous permet d'envisager la conquête du marché local et de celui des pays du Moyen-Orient.

INDUSTRIE DERIVEE.

A l'industrie des emballages métalliques se rattache une industrie importante, celle de la lithographie. Cette dernière consiste à imprimer sur le fer blanc.

Jusqu'à la dernière guerre, cette industrie était presque inexistante. Seules deux ou trois usines possédaient les machines nécessaires à cette opération. Elle est cependant indispensable à l'industrie des boîtes métalliques.

Dernièrement certaines usines ont créé une nouvelle branche pour compléter l'industrie des emballages. Des machines automatiques accompliront le travail rapidement et soigneusement. La présentation des boîtes et des produits dépend du soin et du goût de l'impression.

Le progrès de l'industrie des emballages métalliques est donc étroitement lié à celui de la lithographie.

M.H.

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante que nous publions volontiers:

Monsieur le Rédacteur en Chef,

De quelle expérience en Egypte ou ailleurs, se réclame M. M. H. pour écrire et publier tout ce qu'il dit dans les lignes parues dans votre numéro 748 du 14 Décembre 1946.

Cette industrie A UN BESOIN URGENT DE LA PROTECTION GOUVERNEMENTALE dans sa lutte contre les Cartels mondiaux et les lampes étrangères. Le Gouvernement égyptien ne peut moins faire que celui des Etats-Unis qui, lui, protège les "Outsiders" contre les Cartels, dans l'intérêt du peuple.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef, mes salutations distinguées.

Un dirigeant de la fabrique
de lampes fondée en 1933, S.A.

Nous estimons que l'opinion qu'il exprime et qui est celle des importateurs de lampes est contraire aux intérêts bien compris de l'industrie des lampes en Egypte.

EGYPTIAN JUTE Co.

S.A.E.

Sacks, Bags, Hessians
& Sewing Twines

Head Office

17, SHARIA KASR EL NIL — TELEPHONE 47446

Factory

SHOUBRA EL KHEIMA — TELEPHONE 43076

ETUDE FINANCIERE

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE DE TUYAUX, POTEAUX ET PRODUITS EN CIMENT ARMÉ S.A.E.

SYSTEME SIEGWART

ACTIF	1942	1943	1944	1945	PASSIF	1942	1943	1944	1945
	L.E. m/m	L.E. m/m	L.E. m/m	L.E. m/m		L.E. m/m	L.E. m/m	L.E. m/m	L.E. m/m
Usine et dépendance	34.524,130	30.214,772	28.052,116	28.861,760	Capital	50.000,000	75.000,000	125.000,000	200.000,000
Matières en approvisionnement	13.682,502	15.716,949	22.745,123	32.939,719	Actionnaires, émission nouvelle	25.000,000	—	—	—
Produits plastiques en magasin	17.539,450	21.393,089	14.030,506	—	Réserve statutaire	3.096,433	3.840,565	5.195,357	7.033,778
Crédits confirmés pour commandes en cours	—	—	—	134.000,000	Réserve générale	2.394,664	3.000,000	4.000,000	41.500,000
Lettres cautionnement final	1.641,000	2.068,000	4.839,500	4.048,000	Caisse de Prévoyance du personnel	700,000	1.500,000	—	5.567,920
Débiteurs divers et autres	12.113,148	18.742,268	28.213,401	34.149,406	Créditeurs divers	12.644,332	8.053,490	20.905,579	16.824,341
Fonds disponibles	23.577,466	124,616	35.688,696	64.152,248	Affaire en participation	—	—	—	113.168,750
Portefeuille Titres	—	19.634,870	45.010,573	3.779,433	Banque Mosseri: Compte provisoire pour commandes en cours	—	—	—	131.902,875
Comptes d'ordre	7.000,000	7.000,000	7.000,000	6.000,000	Banque Mosseri, Compte garantie	1.641,000	2.068,000	4.839,500	4.048,000
Affaire en participation	—	—	—	239.039,055	Banque Mosseri, Compte courant	—	711,447	—	—
	110.077,696	114.894,564	185.579,915	536.922,307	Cautionnement Administrateurs	7.000,000	7.000,000	7.000,000	6.000,000
Coupons distribués :					Profits et Pertes	7.601,267	13.721,062	18.639,479	20.924,643
P.T.	50	60	50	56		110.077,696	114.894,564	185.579,915	536.922,307

Comme on le remarquera ci-dessus, le Capital Social de la Société est passé de L.E. 50.000 en 1942 à L.E. 200.000 en 1945.

Au cours de l'exercice 1942; les commandes reçues, la hausse des matières premières, l'achat de nouveaux camions pour faciliter le transport, le relèvement des appointements et des salaires par suite du renchérissement du coût de la vie d'une manière générale l'accroissement des frais généraux ont amené la Société à envisager l'augmentation de son capital à L.E. 75.000.

Le chiffre d'affaire réalisé au cours de cet exercice avait constitué un record sur celui des exercices précédents et parmi le paiement d'un coupon de P.T. 50 net par action.

L'exercice suivant vit la réalisation d'une mise au point effectuée en ce qui a trait à la fabrication et la pose de poteaux en béton armé centrifugé. Un nouveau débouché s'ouvrait ainsi pour la Société du côté des lignes de transmission à très haute tension.

Fut également mise au point la technique de la fabrication et de la pose de tuyaux en béton armé comprimé. Coupon net de cet exercice, P.T. 60.

Une nouvelle augmentation en 1944 porta le capital à L.E. 125.000. Elle avait pour but de répondre à l'application du nouveau programme que s'était assignée la Société pour faire face aux conditions et possibilités de l'après-guerre.

Cette nouvelle extension des activités porta sur l'industrie du bâtiment et les travaux publics. La Société espérait ainsi gagner de nouveaux marchés et répondre aux besoins grandissants du gouvernement égyptien dont le programme immédiat d'après-guerre comprenait entre autres l'améliora-

tion du service d'égouts et l'adduction d'eau potable pour les villages.

Les bénéfices de cet exercice, quoique en progrès par rapport aux chiffres de l'exercice dernier, n'ont pas marqué proportionnellement la même avance que la livraison de ses produits. Cela est dû au fait que les prix de vente furent strictement limités par la très dure concurrence à laquelle la Siegwart a dû faire face, tandis que les prix de revient ont accusé une nette augmentation résultant de l'accroissement général du coût de la vie en Egypte. Pour parer à ce déséquilibre il fallut élargir autant que possible le champ d'action et le chiffre d'affaires. Ce qui fut fait. Coupon de l'exercice 1944 : P.T. 50.

La fin des hostilités donnait à la Société l'opportunité d'appliquer son programme préalablement établi.

C'est en raison de l'exécution de celui-ci qu'elle procède à l'augmentation de capital de L.E. 125.000 à L.E. 200.000.

Des représentation d'industries britanniques, fort intéressantes pour la société, furent obtenues.

Les bénéfices de cet exercice se montent à L.E. 20.924,643 m/ms qui permettent la distribution d'un coupon de P.T. 56 net par action.

Nul doute que la Société de par son but social peut envisager l'avenir avec confiance. Son sort est rattaché à celui de l'industrie du bâtiment et de l'étendue des travaux publics nécessaires aux pays. L'une et l'autre de ces deux branches sont actuellement en pleine activité et continuerons de l'être encore pendant bon nombre d'années.

N.D.L.R. — Chiffres et éléments de cette étude ont été puisés dans les bilans et rapports des 4 derniers exercices.

NOTRE BOURSE IMMOBILIERE

A VENDRE ET A ACHETER: — TERRAINS DE CULTURE — TERRAINS A BATIR — VILLAS ET IMMEUBLES DE RAPPORT.
 LES PERSONNES INTERESSEES SONT PRIEES DE S'ADRESSER A LA "REVUE D'EGYPTE ECONOMIQUE ET FINANCIERE"
 (B.P. 465) POUR LEUR MISE EN RAPPORT AVEC LES ACHETEURS ET VENDEURS EVENTUELS.

A Acheter:

Le Caire: Un Immeuble de L.E.25000, base 5 % âge 10 à 15 ans.
 Un Immeuble de Rapport de L.E. 50.000, âge de 10 à 15 ans.
 Un Immeuble de Rapport de L.E. 2.500, âge 10 à 15 ans.
 Zamalek: Une Villa à L.E. 3.000.
 Terrains à bâtir: Le Caire 500 m2 sur 2 Rues au centre de la Ville.
 — Le Caire 1000 m2, sur 2 Rue au centre de la Ville.
 Zamalek: 500 m2 sur 2 Rues, sans restrictions.
 — 1000 m2 sur 2 Rues avec ou sans restrictions.
 Terrains agricoles: 100 feddans, belles terres dans la région Ménoufie, Calioubieh.
 — 50 feddans 1er catégorie région Ménoufie.

A Vendre:

Le Caire: Rue Moubladayan 700 m2 construit 600 m2 sur 2 Rues. Recettes L.E. 155 par mois, âge 10 an. L.E. 35.000.
 Rue Champolion: 465 m2. construit 420 m2. 8 Etages, 31 App. construit en 1936. Base 4%. L.E. 55.000.
 Boustan: 470 m2. 33 App. Recettes L.E. 230, construction 1936. L.E. 60.000.
 Khedive Ismail: 1000 m2. 3 Rues. Recettes nettes L.E. 2000. L.E. 42.000.
 Au centre de la Ville Immeuble construit en 1946. Base 4 % L.E. 100.000.
 Boustan: 330 m2 sur 2 Rues. Base 5 % L.E. 22.500.
 Zamalek: sur le Nil 1880 m2. 2 Etages. L.E. 30.000
 Villa Rue Saleh Ayoub, 510 m2, construit 360 m2. Recettes L.E.129 par mois. 4 Etages, construit en 1935. L.E. 25.000.
 Kasr El Doubara: Villa grand luxe sur 3 Rues. 2100 m2. L.E. 45.000.
 Garden City: Rue ismail Pacha. Villa 700 m2. 2 Etages. L.E.7500.
 Rue Madrab Nachab. 550 m2. construit 486 m2. 8 App. Recettes L.E. 138. L.E. 25.000.
 Terrains à bâtir: Rue Maspero 1000 m2., façade 27 m2. à L.E. 17.
 Au centre de la Ville 480 m2. à L.E. 50, sur Rue large 30 m.
 Falaki: sur 2 Rues. 500 m2 à L.E.15 le m2.
 Rue Fahmi: 2000 m2 façade 30 m. à L.E. 16 le m2.
 Meadi: 1 lot de 780 m2. sur 2 Rues à L.E. 1.500 m/m le m2.
 — 2 lots ensemble, 21000 m2 sur 2 Rues, à L.E. 1.800 m/m le m2.
 Helouan: 10.000 m2. près de la gare à L.E. 1 1/2 le m2.
 Koubba: 4.200 m2. à L.E. 2 le m2.

Lotissement:

27 feddans sur la route des Pyramides à L.E. 1700 le fed.
 80 feddans à Choubra.

Terrains à bâtir pour industrie:

15 feddans à Choubra, sur le Nil à L.E. 4.000 le feddan, à 200 m. du Tramway.
 2000 m2 à Méadi près Casino, à P.T. 60 le mètre carré.

Résidences Princières:

36 feddans, voyez 2 Villas grand luxe L.E. 70.000.
 110 feddans, voyez 40 feddans. Palais et villa à L.E. 350 le feddan.

Terr. de culture	Prix par fed. fedd. L.E.	Region.	Prix par fed. fedd. L.E.
Béhéra:	2.800	Edkou	35
	100	Déssoues	110
	155	Bardallah	130
	600	Abou Matamir	5
	350	Hocha Issa	17
	500	Canal Nubani	33
Gharbieh:	2.000	Tanta-Kafr El Sheh	160
	500	Dessouk	180
	500	Déssouk	150
	500	Bakaisha	45
Charkie:	490	Ménogate El Koubra	30
	191	Benha	21
	100	Ghéz. El Haggaz	250
Calioubie:	100	Caire	325
	160	Caire	100
	80	Caire	300
	34	Caire	325
	30	Caire	300
Dakahlieh:	650	Simbellaouen	375
	500	Simbellaouen	200
	350	Hanouth	160
	125	Tazzanis El Bahr	300

On demande à acheter:

1000 à 2000 feddans, terres incultes, ou partie en culture, terre noire, ayant irrigation et drainage assurés, à L.E.60 L.E.70 le feddan.

THUILOT-VINCENT

Maison fondée en 1919

7, Rue El Fadl, Le Caire — Tél. 54782

Veuve Clicquot-Ponsardin, Reims
La Bénédicte, Fécamp
Bisquit Dubouché & Co., Cognac
William Whiteley, Leith, Scotland
Louis Latour, Beaune

Propriétés Baron Philippe de Rothschild, Pauillac
Domaines Dopff, Riquewihr
Veuve Amiot.

Spécialités de Vins Fins de Grands crus classés et des années remarquées en bouteilles d'origine.

R.C. 7828

PROJET DE LOI RELATIF AUX CHAMBRES INDUSTRIELLES

Art. 1.

Il sera constitué par arrêté du Ministre du Commerce et de l'Industrie des Chambres Industrielles pour les établissements s'occupant d'une même industrie ou d'industries connexes en vue de veiller à leurs intérêts communs dans le Royaume d'Egypte et de les représenter auprès des pouvoirs publics.

Ne sont pas considérés comme établissements industriels en ce qui concerne l'application de la présente loi les métiers d'artisan qui seront définis par un arrêté du Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Art. 2.

Pour la constitution d'une chambre industrielle, il faut:

1.—Que le nombre des adhérents n'en soit pas inférieur à 60% des établissements s'occupant en Egypte de l'industrie ou des industries que la Chambre est destinée à représenter.

2.—Que le nombre des ouvriers travaillant dans les établissements adhérents ne soit pas inférieur à 60% du total des ouvriers travaillant dans des établissements s'occupant de cette industrie ou de ces industries en Egypte.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie peut excepter des dispositions du para précédent les établissements existant au moment de la promulgation de la présente loi sous le nom de "Chambres Industrielles", si d'autres groupes d'établissements, constitués conformément à la présente loi, s'occupent de la même industrie ou des mêmes industries que représente la Chambre, ne font pas de demande pour former des Chambres industrielles.

Art. 3.

Tout établissement industriel doit présenter, au Ministère du Commerce et de l'Industrie, au courant de la première semaine du mois de janvier de chaque année les déclarations suivantes:

- 1.—le genre d'industrie qu'elle exerce;
- 2.—la région ou les régions où se trouvent les usines de l'établissement;
- 3.—le nombre d'ouvriers engagés au courant de l'année précédente.

Art. 4.

Tout établissement industriel s'occupant d'une industrie ou d'une des industries pour lesquelles une Chambre est constituée, est admis comme membre de la dite Chambre.

Représentera l'établissement admis à titre membre de la Chambre son propriétaire, personnellement, ou son représentant délégué, si l'établissement appartient à un particulier. S'il appartient à une société dont le siège central est en Egypte le représentant est choisi par la Société parmi l'un des associés en nom d'une société en nom collectif, ou en commandite, ou l'un des administrateurs délégués d'une Société anonyme. S'il appartient à une Société dont le siège est à l'Etranger, il sera représenté par celui que choisira la Société parmi les directeurs de l'établissement en Egypte.

Art. 5.

Les personnes représentent les établissements industriels conformément aux dispositions de l'article précédent doivent jouir de la capacité juridique et n'avoir pas commis un crime, un délit de vol, de recel d'escroquerie, d'abus de confiance de corruption, de faillite, de faux, d'utilisation de pièces falsifiées, de vol, d'imitation, de faux témoignage, de trafic de narcotique, ou de tentative des infractions susmentionnées.

Art. 6.

Toute chambre sera dirigée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale parmi les membres de la Chambre conformément aux dispositions de ses statuts.

Le nombre des membres du Conseil d'Administration ne doit pas être inférieur à sept. Les 3/5 de ces membres au moins doivent être égyptiens.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie peut adjoindre au Conseil de direction un ou plusieurs membres de la Chambre. Le Conseil d'administration procède chaque année à l'élection d'un de ses membres comme Président.

Art. 7.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie nomme un délégué auprès de la Chambre industrielle pour veiller à l'exécution des lois et règlements. Le délégué a droit de regard sur les cahiers de la chambre, sur sa comptabilité et sur les procès-verbaux de l'assemblée générale et du conseil d'Administration.

Le délégué doit être convoqué à toutes les réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration. Il a une voix dans les délibérations.

Art. 8.

La Chambre doit présenter ses statuts fondamentaux qui doivent renfermer:

- 1.—le siège de la Chambre
- 2.—les buts de sa constitution
- 3.—les conditions d'acceptation et de démission des membres.
- 4.—le montant des cotisations ou autres droits que perçoit la Chambre de ses membres, avec division obligatoire des cotisations en catégories.
- 5.—les sources des biens de la Chambre, les méthodes d'exploitation et les moyens de dépense.
- 6.—les attributions de l'Assemblée Générale et les règles relatives à son fonctionnement.
- 7.—les attributions du Conseil d'Administration et les règles relatives à son fonctionnement, à la méthode et à la période de l'élection des membres et du Président, et au nombre de membres.
- 8.—les règles relatives à la comptabilité et à l'approbation du budget et du bilan.
- 9.—les formalités nécessaires pour la révision des statuts ou la dissolution de la Chambre.
- 10.—à destination écoulés des biens de la Chambre en cas de dissolution.

11.—il ne peut être stipulé que les dits biens seront distribués aux membres, mais ils pourront être émis au Ministère du Commerce et de l'industrie pour la constitution d'une nouvelle Chambre ou pour défense dans d'autres voies utiles à l'industrie. Au cas où il existe une Fédération des industries, les dits biens pourront lui être remis en vue de constituer une nouvelle Chambre ou de les dépenser, avec approbation du Ministère du Commerce et de l'Industrie, dans des voies utiles à l'industrie.

La Chambre ne peut reprendre ses activités qu'après la promulgation d'un arrêté ministériel la constituant et l'approbation de ses statuts.

Art. 9.

Toute Chambre Industrielle jouira de la personnalité morale si elle est constituée conformément aux dispositions de la présente loi, elle sera du ressort du tribunal national, et ne pourra accepter de donations de la part de personnes qui n'en sont pas membres sans autorisation du Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Art. 10.

La Chambre ne peut entreprendre un travail commercial ou industriel, ou nuisible au marché, ou relatif à des questions politiques ou religieuses.

Art. 11.

La Chambre est dissoute et ses affaires sont liquidées par décision de l'Assemblée générale conformément aux statuts, avec approbation des 4/5 de ses membres au moins. Cette décision doit être communiquée au Ministère du Commerce et de l'Industrie dans un délai d'une semaine au plus à partir de la date de la dissolution.

Art. 12.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie peut dissoudre la Chambre si elle commet une infraction aux dispositions de la présente loi malgré un avertissement écrit réclamant l'élimination de l'infraction.

La Chambre peut, dans le délai de 15 jours à partir de sa notification de la décision de dissolution, faire appel devant le tribunal de première instance de la circonscription du siège de la Chambre. Le jugement est définitif. Elle ne pourra reprendre ses activités qu'en vertu d'un jugement.

Art. 13.

Les chambres constituées conformément à la présente loi peuvent former entre elles une Fédération pour veiller aux intérêts communs. La Fédération fonctionnera conformément à ses statuts qui indiqueront spécialement les règles à suivre dans la représentation des Chambres au conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale, ainsi que les cotisations annuelles qu'elles payent à la Fédération.

Art. 14.

La constitution et la dissolution de la Fédération auront lieu conformément aux dispositions de la présente loi relatives à la constitution et à la dissolution des Chambres. Elle aura les mêmes droits et obligations.

Art. 15.

En tenant compte des dispositions de l'article 2, les dénominations de "Fédération des Industries" ou de "Chambres Industrielles" ne pourront être données qu'à la Fédération et aux Chambres constituées conformément aux dispositions de la présente loi.

Art. 16.

Est passible d'une amende ne dépassant pas 10 L.E. toute personne possédant un établissement industriel, si elle ne présente pas dans le délai fixé les déclarations mentionnées à l'art. 3 ou si elle fait de fausses déclarations.

Est passible d'une amende ne dépassant pas 10 L.E. et de l'emprisonnement pour une période ne dépassant pas un mois, ou de l'une des deux peines, toute personne nommée ou déléguée pour l'administration d'une société, association, groupement ou organisme nommé dans des écrits, affiches, publications ou autres adressés au public, Fédération des industries ou Chambre industrielle, contrairement aux dispositions de la présente loi.

Art. 17.

Tous les établissements existant au moment de la promulgation de la présente loi, sous la dénomination de "Fédération des Industries" ou "Chambres Industrielles," doivent se conformer à ses dispositions dans un délai ne dépassant pas 6 mois à partir de son entrée en vigueur.

Art. 18.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie est chargé de mettre en exécution la présente loi qui entrera en vigueur à partir de sa publication au Journal Officiel.

SOCIÉTÉ ANONYME EGYPTIENNE D'URBANISME "HADAËK AL AHRAM"

(PYRAMIDS GARDENS), Le Caire

au capital de L.E. 100,000-R.C.C. No. 59294

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

de 6.250 actions de L.E. 4 — v.n.

ouverte auprès des Sièges du Caire
et d'Alexandrie
de la

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE

les 15 et 16 Janvier 1947, de 9 h. à midi

PRIX D'EMISSION: P.T. 410. par action (dont P.T. 10. pour frais d'émission) payable en entier à la souscription.

SOUSCRIPTIONS: Elles ne seront acceptées que pour 5 actions au minimum.

REPARATION: Par groupes entiers de 5 actions, au prorata des actions souscrites. Tout reliquat provenant de fractions intermédiaires sera réparti en premier lieu aux souscripteurs n'ayant bénéficié d'aucune attribution dans la première répartition et ceci dans l'ordre d'importance des souscriptions.

PROSPECTUS: Il sera tenu à la disposition des souscripteurs à partir du 11 janvier 1947 auprès des sièges de la Banque précitée.

NOTICE

La Société a déjà commencé son activité et a déjà réalisé plusieurs lots sur les 76 feddans qu'elle a acquis. Son domaine s'étend sur une longueur de 1900 m. le long de la route du désert Caire-Alexandrie, commençant environ à l'angle N.O. du jardin de l'hôtel MENA HOUSE; il est en grande partie planté d'arbres fruitiers, ainsi que d'arbres forestiers. Le surplus du domaine est constitué de terrains agricoles en exploitation et sous amélioration.

La Société est en voie de réaliser la création d'une "Cité Jardins" dotée d'un country club qui agrémentera la vie des habitants des villas et bungalows.

Son Conseil d'Administration est composé de: S.S. le Nabil ABBAS HALIM, Président; ISMAIL MOUKHTAR; HASAN SADDIK; IBRAHIM ROUCHDY KAMHA BEY; MAX AGHION; PIERRE TAWIL; NICOLAS KAKEGI; FELIX HAMA-OUI; GEORGES VAUCHER; PHILIP BIANCHI.

REVUE DE LA PRESSE

INDEPENDANCE ECONOMIQUE

Dans une interview accordée à la "Kotla," le Sénateur Zakariya Mahran pacha reproche aux dirigeants de ne rien faire pour obtenir à l'Égypte son indépendance économique :

La grande erreur que commettent nos dirigeants est de concentrer tous leurs efforts sur les questions politiques. Si l'Égypte doit réellement recouvrer son indépendance, elle doit commencer par recouvrer son indépendance économique. Quand une grande puissance occupe un petit pays, ce n'est pas pour le plaisir d'y maintenir ses troupes autant que pour pouvoir l'exploiter économiquement. Il ne s'agit donc pas pour nous de nous débarrasser de la présence des troupes britanniques sur notre territoire, mais de nous défaire de tous les liens qui nous empêchent de diriger comme bon nous semble nos affaires économiques.

LES CREANCES EGYPTIENNES

De retour d'un long voyage en Amérique et en Europe, Me. Mahmoud Aboul Fath publie dans le "Misri" un long article sur la question des créances égyptiennes sur la Grande-Bretagne :

Comme on le voit les temps ont changé. Après avoir longtemps été les humbles débiteurs de la Grande-Bretagne, qui soi-disant pour défendre les intérêts des créanciers a refusé d'évacuer ses troupes d'Égypte, après avoir dû verser des taux usuraires, nous voilà aujourd'hui ses créanciers. Hier, nous avons tenu à sauvegarder notre honneur, et nous avons enduré les pires misères pour contenter nos créanciers. Ceux-ci nous rendront-ils la pareille aujourd'hui ?

SOYONS INTRANSIGEANTS

La Grande-Bretagne ne tardera pas à nous demander de nous désister d'une grande partie de nos créances. Elle alléguera l'énormité de son prix de vente, ou autres prétextes plus fallacieux. Soyons intransigeants à son égard.

UN MOYEN

Pour régler une partie de ses dettes, Me. Aboul Fath suggère à la Grande-Bretagne de se désister d'une partie des obligations et des actions de la Compagnie du Canal, qu'elle détient en ce moment :

La majeure partie de ces obligations étaient, d'ailleurs la propriété de l'Égypte. Vint Disraeli, qui, par un tour ingénieux, parvint à nous les subtiliser. Il serait donc équitable que la Grande-Bretagne nous les restitue, en contrepartie d'une partie de nos créances, d'autant plus que la concession accordée à cette Compagnie, parvient à expiration dans vingt et un ans.

UN PRECEDENT

La Grande-Bretagne les vendrait à l'Égypte non pas à leur cours actuel, mais à un prix réduit. Ce moyen de règlement n'est d'ailleurs pas nouveau. L'Angleterre l'a déjà utilisé avec l'Argentine, qui, en contrepartie des entreprises commerciales et industrielles que la Grande-Bretagne lui cédait, s'est désistée d'une partie de ses créances.

Comme on le voit, cette solution n'est donc ni originale, ni étrangère à la Grande-Bretagne.

LES REMANIEMENTS MINISTERIELS ET LA SITUATION COTONNIERE

Dans le "Mokattam," Youssef Nahas bey se plaint des remaniements ministériels trop fréquents en Égypte, ce qui cause du préjudice aux intérêts économiques du pays :

Dans un laps de temps relativement court, quatre ministres et trois sous-secrétaires pour les affaires cotonnières

se sont succédés au ministère des Finances. A peine un ministre a-t-il eu le temps de terminer l'étude de cette question, qu'un autre vient lui succéder. D'où l'instabilité de la politique cotonnière du gouvernement.

Les usines étrangères réclament à cors et à cris notre coton. Elles sont disposées à en acheter dans la mesure du possible. Or, si les autorités responsables étaient plus stables et plus expérimentées, si elles avaient le droit de décider, bien des pertes auraient pu être évitées.

LA SITUATION EST BONNE

Toutefois malgré l'inconstance de notre politique cotonnière, nous sommes parvenus à exporter jusqu'au 31 décembre 1946, 265.170 balles de coton contre 114.055 balles en 1945. De plus la consommation locale a passé de 118.000 balles en 1945 à 306.000 balles en 1946.

Les résultats auraient pu être bien meilleurs, n'était-ce cette instabilité dans la politique cotonnière du gouvernement.

LA LOI SUR LES SOCIETES

Sous le titre, "Les Anglais et notre vie économique— Leur anxiété au sujet de la loi sur les sociétés", "Sawt el Omma" reproduit le passage suivant d'un article paru dans la revue anglaise, "Britain and the Middle East" :

Le développement industriel et commercial de l'Égypte se poursuit sur une vaste échelle. Témoin le nombre considérable de sociétés égyptiennes qui viennent de voir le jour, et l'empressement des Égyptiens à reviser les lois régissant les sociétés étrangères se trouvant chez eux.

Il est à craindre cependant que cette révision des statuts des sociétés établies en Égypte, n'entrave les activités des sociétés britanniques, établies à l'heure actuelle dans ce pays.

THE EGYPTIAN-SWEDISH TRADING COMPANY

S. A. E.

IMPORTERS & MANUFACTURERS' AGENTS for:

Paper & Board — Wood Pulp — Wall Board — Hardware — Tools — Steel — Razor Blades — Metals — Kerosene Stoves — Railway Rolling Stock & Equipment — Pumps — Agricultural & Industrial Machinery — Marine & Stationary Engines — Electrical Motors & Generators — Separators — Typewriters — Dairy Supplies — Chemicals — Calculating & Adding Machines — Cash Registers — Refrigerators — Wireless Sets — Instruments — Bottle Sealing Apparatus, etc.

EXPORTERS & BUYING AGENTS:

Cotton & Cotton Seed Cakes — Onions — Glycerine — Gum Arabic — Bees wax — Pearl buttons, etc., etc...

SOLE REPRESENTATIVES IN EGYPT FOR:

Aktiebolaget Baltic, Stockholm.
Berg & Co., Lindesberg.
Karl Fr. Erikssons Metallfabriks AB, Eskilstuna.
Eskilstuna Jernmanufaktur A.-B. Eskilstuna.
Aktiebolaget Facit, A.-B. Atvidabergs Industrier, Atvidaberg
Centrum Radio, Stockholm.
Holmens Bruks och Fabriks Aktiebolag, Norrköping.
Katrinesfors A.-B., Mariestad.
Nydqvist & Holm A.-B., Trollhattan.
Aktiebolaget Pumpindustri, Göteborg.
Svenska Ackumulator Aktiebolaget Jungner, Stockholm, and others.

HEAD OFFICE:

CAIRO: 2a, Karim El Dawla Street (off Antikhana).
Tel. 53298. — Cables: "NOKAD" CAIRO.

NOUVELLES ÉCONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

Liban

**LE GOUVERNEMENT
ANNONCE A LA CHAMBRE
LES PREMIERES MESURES
POUR REDUIRE LE COUT
DE LA VIE**

**L'application du plan Djoumblatt
— La farine à 33 piastres —
Pas de nouveaux impôts —
Conférence libano-syrienne à
Damas**

Annoçant la première série de mesures de lutte contre la vie chère lors de la séance du 30 Décembre dernier de la Chambre des Députés, le Président du Conseil a déclaré que le Gouvernement a passé à la réalisation des projets exposés dans la déclaration ministérielle et qu'il vient de ramener à 80 piastres le prix du kilo de blé et 33 piastres celui de la farine. La réduction opérée sur les prix de la farine et du blé est de l'ordre de 40 0/0 environ par rapport aux anciens prix.

Le Gouvernement a ajouté M. Riad Solh, n'aura pas recours à de nouveaux impôts pour combler le déficit, de l'ordre de deux millions de livres, occasionné par cette mesure.

Intervenant après le Chef du Gouvernement, M. Kamal Djoumblatt, Ministre de l'Economie Nationale, a souligné que du fait de la décision précitée, le Liban cessait d'être le pays du monde où le pain est le plus cher.

**Le Chef du Gouvernement
à Damas**

Le Président du Conseil, le Ministre des Affaires Etrangères, le Ministre des Finances p.i. le Ministre de l'Economie Nationale ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires libanais se sont rendus il y a quelques jours à Damas où ils doivent discuter avec les dirigeants syriens des problèmes économiques et monétaires intéressant les deux pays, en particulier les questions relatives à la nouvelle réglementation des devises rares, au nouveau statut du C.S.I.C. et à l'harmonisation des mesures de lutte contre la vie chère dans les deux pays.

On déclare dans les milieux informés que les prix de l'essence, du mazout, du ciment et de nombreux produits pharmaceutiques subiraient d'importantes réductions à l'issue de la conférence de Damas.

**LES DEVISES RARES
POUR 1947**

Mr. Rivain, représentant du Trésor français, envisage l'élaboration d'un nouveau système de répartition des devises rares.

En effet, M. Yafi estime que les disponibilités libanaise en

devises rares doivent être exclusivement employées à l'équipement économique du Liban, et non plus à l'importation d'articles de luxe dont le Pays peut, en partie tout au moins, se passer.

En attendant, l'attribution de devises rares, sauf en ce qui a trait à des cas tout à fait intéressants, serait provisoirement suspendue.

**L'ENVOI DES MANDATS-POSTE
D'AMERIQUE**

Les autorités américaines ont donné leur accord touchant l'élévation du montant maximum des mandats-poste, envoyés d'Amérique au Liban, de 100 à 200 dollars.

Cette mesure a pour effet de faciliter les échanges entre les Emigrés libanais et leurs familles vivant au Liban.

**LE NOUVEAU STATUT
DOUANIER**

Le Conseil Supérieur des Intérêts Communs vient de soumettre aux gouvernements de Beyrouth et de Damas les dispositions du nouveau statut douanier qui sera appliqué en 1947.

On sait que ce projet vise en particulier la réduction des taxes douanières sur de nombreux articles importés et jugés essentiels à la consommation et à l'industrie locales.

**UNE SOCIÉTÉ BRITANNIQUE
EST CHARGÉE D'ÉTUDE
LES POSSIBILITÉS
ÉCONOMIQUES LIBANAISES**

Le communiqué suivant a été diffusé par la presse:

"En application d'une décision prise en date du 20 août 1946, en Conseil des Ministres, un accord a été signé le vendredi 27 décembre 1946 entre le Gouvernement libanais et la société dite "Sir Alexander Gibb and Co." Aux termes de cet accord la société en question s'engage à entreprendre les études techniques préliminaires sur les possibilités du pays dans les domaines économique, agricole et industriel, à établir les projets d'irrigation, de l'utilisation des forces hydro-électriques, l'adduction des eaux, la création de barrages, et de présenter des suggestions pour l'amélioration du réseau routier, des chemins de fer, des ports et des aéroports ainsi que pour le développement de l'industrie hôtelière et du tourisme, etc...

"La société "Sir Alexander Gibb and Co." est composée de techniciens qui ont entrepris des études similaires pour le compte des nombreux gouvernements à travers le monde, le Gouvernement syrien entre autres. Elle s'est engagée à achever sa mission avant le 1er mars 1948.

"Le coût des devis prévus ne dépassera pas 7.000 l. sterling.

"Le Gouvernement considéré que ces études techniques, qu'il s'efforcera de développer dans la mesure du possible, répondent à l'orientation économique souhaitée par le pays."

**LA LIQUIDATION
DES COMPTES DE L'O.C.P.
ET DU MIRA BRITANNIQUE**

La liquidation des comptes de l'Office des Céréales Panifiables et du Mira britannique vient d'être terminée. Les bénéfices de ces deux organismes ont totalisé dix millions et demi de livres. La part revenant au Liban serait de l'ordre de cinq millions.

**AU CONSEIL SUPERIEUR
DE L'AGRICULTURE**

Le Conseil supérieur de l'Agriculture a tenu il y a quelques jours sa première séance depuis la formation du nouveau Cabinet, en présence de M. Kémal Djoumblatt, ministre de l'Agriculture, à qui il a suggéré de donner au Conseil, dans le cadre de sa spécialisation, les mêmes attributions dont jouissent les autres conseils supérieurs techniques, de définir par un décret ses attributions et de le doter d'un budget spécial.

Le Conseil a en outre, étudié la question de l'exportation des agrumes à destination de divers pays, la France particulièrement. M. Kémal Djoumblatt a déclaré que des entretiens étaient en cours à ce sujet, entre M. Henri Pharaon, ministre des Affaires étrangères, et M. du Chayla, ministre de France, et qu'il était optimiste quant à leur issue.

**CONTRE L'EXPORTATION
DE L'HUILE**

Dans le cadre du programme de lutte contre la vie chère, dont il vient d'amorcer l'application, M. Kamal Djoumblatt, Ministre de l'Economie Nationale, vient d'interdire l'exportation de l'huile d'olives.

"L'exportation de l'huile d'olives destinée à la consommation

personnelle est autorisée à condition que la quantité à exporter ne dépasse pas vingt kilos. Une licence sera délivrée à cet effet par le Ministère de l'Economie Nationale".

**LE FORAGE DU PREMIER
PUITS DE PETROLE
AU LIBAN COMMENCERA
LE 1er MARS PROCHAIN**

L'I.P.C. a informé le Gouvernement que le forage du premier puits de pétrole au Liban commencera le 1er mars à Tourbol, près de Tripoli, dans le Liban-Nord.

La société pétrolière en question disposerait d'un matériel qui permettrait des sondages jusqu'à 3.000 mètres. Les travaux seront inaugurés au cours d'une cérémonie à laquelle assistera le Président de la République.

**LE PERSONNEL ETRANGER
DANS LES SOCIÉTÉS**

Le Ministre de l'Economie Nationale a adressé une communication à toutes les grandes sociétés étrangères et nationales demandant un état détaillé du personnel étranger (ouvriers, employés et techniciens) employé dans leurs entreprises.

Cette mesure aurait pour but l'établissement de statistiques relatives aux travailleurs étrangers au Liban.

— Les sociétés britanniques exportatrices au Liban des engrais chimiques et des semences ont demandé au Gouvernement d'exonérer des taxes douanières un contingent de 100 tonnes de semences de pommes de terre qu'elles comptent prochainement expédier à Beyrouth.

Turquie

**NOUVEAUX PRODUITS
AUTORISES A L'IMPORTATION**

Le Ministère du Commerce vient d'autoriser la libre importation d'une série de nouveaux articles dont en particulier les extincteurs d'incendies, motocyclettes, brouettes, extrait de malt, rivets bretelles, huile de foie de morue, etc...

ALSAY WILLSON & Co.

Haret Zogueb 5

Tél. 54389

**Machines et accessoires pour
l'industrie textile, courroies, etc,
en stock et sur commande**

APERÇU SUR L'ÉC

L'économie japonaise, depuis 1939, est assez mal connue. Les secrets militaires ont pratiquement empêché jusqu'en 1945 toute divulgation de renseignements; depuis la défaite japonaise, la documentation n'est guère substantielle, à part quelques rapports détaillés émanant des forces militaires des États-Unis et quelques plans de désarmement. Aussi bien n'est ce pas une étude complète des transformations économiques accomplies par la guerre et par suite de la défaite du Japon, que nous prétendons donner ici, mais simplement une mise au point, basée sur des documents encore incomplets et qui sera précisée, espérons-le, un jour prochain.

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE PENDANT LA GUERRE

Comme les autres belligérants le Japon a consacré toutes ses forces économiques à la poursuite d'une écrasante guerre d'usure, qui avait commencé bien avant 1939. Il a donc dû diminuer le secteur civil de production et augmenter celle des activités industrielles et agricoles qui avaient un intérêt militaire.

Les industries du temps de paix, telles que les industries textiles, ont subi la chute la plus importante: non seulement on leur a enlevé une partie de leur main-d'œuvre, mobilisée ou réservée à des industries de guerre, comme on l'a fait aux États-Unis et en Grande-Bretagne, mais encore elles ont manqué de machines et les usines ont été souvent endommagées ou détruites. L'industrie cotonnière ne comptait même plus 3 millions de broches, le quart d'avant-guerre. Celle de la soie a été atteinte par la diminution de la culture du mûrier et, par suite, de l'élevage du ver à soie. L'agriculture a décliné, le gouvernement n'a pu distribuer aux habitants qu'au maximum 1.850 calories par jour et par personne au lieu de 2.140 avant la guerre.

Les industries de guerre ont bénéficié d'un essor remarquable. La production charbonnière a dépassé 55 millions de tonnes; celle du pétrole par contre est restée stagnante, et le Japon a développé une industrie de l'essence synthétique qui aurait produit jusqu'à 2 millions de tonnes de carburant. C'est naturellement la sidérurgie et la métallurgie des métaux non-ferreux qui ont fait les plus grands progrès. Le Japon produisait en 1937 2.830.000 tonnes de fonte et 5.811.000 tonnes d'acier; le niveau de ces diverses productions-clefs a atteint pour la fonte 4.200.000 tonnes en 1942 et pour l'acier 7.200.000 tonnes. Le Japon ne fournissait en 1939 que 104.000 tonnes de cuivre raffiné et 50.000 tonnes de zinc; sa capacité de production pour ces deux métaux, est passée respectivement à 120.000 tonnes de cuivre et 84.000 tonnes de zinc. Les chantiers navals ont travaillé à plein, notamment les grands ateliers Mitsubishi à Yokohama, Asane et Sturimi. Le Japon a porté à 412 le nombre de ses entreprises fabriquant des machines-outils.

Cependant on ne saurait manquer d'être frappé par l'assez faible pourcentage d'augmentation des industries-clefs par rapport à l'avant-guerre, par le contraste entre le volume industriel, encore moyen, de la production japonaise et l'énormité de l'effort militaire accompli. Il est certain que les chiffres indiqués plus haut apparentent plus le potentiel industriel du Japon à celui de la France de 1938 qu'à ceux de l'Allemagne de 1944 et des États-Unis de 1945.

C'est qu'en réalité les quatre îles japonaises ne fournissaient qu'une partie des produits, des matières premières et du matériel destinés à la conduite de la guerre. Un simple exemple, celui de la Mandchourie chinoise, longtemps satellite de l'Empire japonais sous le nom de Mandchoukouo, montrera à quel point le Japon disposait d'arsenaux très riches, en dehors de son territoire propre: la Mandchourie produisait 25 millions de tonnes de charbon et 2.600.000 tonnes de minerai de fer; elle avait une puissance électrique installée de 2 millions de kw. (1). Par la dispersion même des centres vitaux de l'économie japonaise hors du territoire japonais, on comprendra mieux la décadence présente de l'activité industrielle et commerciale du Japon. Cette expansion économique remarquable pendant la guerre n'a laissé maintenant que ruines et désastres.

(1) D'après une déclaration récente du vice-président de la Commission gouvernementale des Ressources naturelles, la production de charbon n'est plus en Mandchourie que de 20 millions de tonnes, celle d'électricité est 7 fois plus faible que pendant la guerre, celle du minerai de fer est arrêtée.

MARASME

Comme l'économie allemande, moins qu'elle cependant, l'économie japonaise subit en ce moment les conséquences de la défaite. Quelles sont les grandes causes du marasme actuel?

Le Japon se trouve dans la situation d'un pays qui a à opérer une reconversion économique; or, celle-ci, déjà délicate dans les pays vainqueurs, est presque impossible dans les pays vaincus.

Il n'y a guère que dans le domaine agricole qu'on essaie d'appliquer des solutions efficaces: le morcellement des terres et la planification de la production; un programme de réforme agraire a été soumis à la Diète le 15 août 1946; il limitait à 130 ares l'étendue des fermes louées, et à 400 ares celles des terres cultivées par leurs propriétaires. Avec les terres cultivées en excédent l'Etat devait constituer des lots qu'il revendait à des cultivateurs moyennant des annuités assez faibles; l'ensemble des redevances du nouveau fermier ne devra pas en effet dépasser le tiers de la valeur de la récolte. On espère ainsi revivifier l'agriculture japonaise. Parallèlement à cette "démocratisation" rurale, on a élaboré un plan pour augmenter la production de la soie: celle-ci doit passer de 9.325 tonnes en 1946 à 19.278 tonnes en 1953. L'industrie et l'agriculture par contre souffrent gravement des conséquences de la défaite.

LES FINANCES PUBLI LE RÉTABLISSEMENT DE

par Jac

Il n'y a pas inflation en France, du moins pour le moment, et il n'est pas question, pour le moment aussi, de dévaluation.

Mais si, du côté de la monnaie, il n'y a pas péril en la demeure, du côté budgétaire, la situation ne saurait se prolonger sans danger — sans danger, notamment, d'entraîner, dans un avenir qui pourrait ne pas être très éloigné, des appels massifs de l'Etat à la Banque de France, c'est-à-dire l'impression d'une grande masse de billets neufs, c'est-à-dire, enfin, la ruine de la monnaie.

Quelle est donc la situation budgétaire?

Pour 1947 les prévisions du Ministre qui vient de démissionner (M. Robert Schuman), compte tenu des résultats de 1946 s'élèvent, pour le budget ordinaire, c'est-à-dire pour les dépenses normales de l'Etat, à 655 milliards de francs et pour les recettes à 500.

La différence, autrement dit le déficit, atteint donc 155 milliards.

C'est l'existence de ce déficit qui menace les finances publiques et, partant, la monnaie. C'est là le trou qu'il s'agit de combler en ajustant les recettes aux dépenses. Et c'est des recettes d'impôts qu'il s'agit, parce que les autres recettes (emprunts à court et long terme, vente d'or et d'avoires à l'étranger), doivent être réservées à la reconstruction, à la modernisation, à l'équipement industriel du pays.

Comment le nouveau Ministre des Finances, M. André Philip entend-il combler le déficit?

En agissant, à la fois, sur les dépenses, pour les comprimer et sur les recettes, pour les augmenter.

Du côté dépenses, il annonce le renvoi de 50.000 fonctionnaires, la réduction des crédits militaires, (estimés à 170 milliards en 1946), la suppression des subventions économiques (9 milliards pour l'année) destinées à maintenir à un niveau relativement bas le prix de la vie.

Du côté recettes, il entend surtout améliorer l'assiette de l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire le faire payer par les professions libérales et les agriculteurs qui, jusqu'à présent, y échappent à peu près complètement.

L'importance relativement faible du déficit — 155 milliards sur 600 — pourrait faire croire a priori que sa disparition est chose facile à réaliser. Il n'en est rien, malheureusement. Certaines dépenses militaires sont incompressibles: celles que commande la situation en Indochine, par exemple, ou encore l'occu-

NOMIE JAPONAISE

Celle-ci a en effet lourdement compromis le ravitaillement en sources d'énergie et en matières premières. Elle a d'abord provoqué le départ des Coréens employés dans les mines de charbon; une chute vertigineuse de la production s'ensuivit; celle-ci a pu reprendre avec le retour des mineurs japonais; elle atteint à peine 27 millions de tonnes actuellement, la moitié du niveau d'avant-guerre. L'ultime effort de guerre a provoqué également l'amenuisement rapide des stocks de matières premières dont la plupart étaient importées; pour en faire venir d'autres, il faut des devises et des navires; le Japon n'a pas de devises et pour s'en procurer il devrait vendre, or il ne peut vendre, son industrie travaillant au ralenti. Quant aux navires, une bonne partie a été détruite par la guerre: la flotte marchande du Japon ne comprend plus que 1.500.000 tonneaux de jauge, contre 6 millions avant la guerre (déduction faite des petits navires jaugeant moins de 100 tonneaux et limités au cabotage côtier). A ces inconvénients les Américains ont essayé de remédier en envoyant au Japon du coton brut, pour lui permettre de faire démarrer son industrie textile. Un plan d'importation et d'exploitation a été élaboré par le Commandement allié pour l'année en cours. Néanmoins le manque de matières premières reste chronique. Même si les matières premières pouvaient entrer au Japon et si l'extraction du charbon augmentait, le ravitaillement des centres industriels eux-mêmes continuerait à être difficile du fait de la destruction des chemins de fer et de nombreux navires de cabotage côtier.

UES EN FRANCE ET EQUILIBRE BUDGETAIRE

GASCUEL

bation de la zone française en Allemagne. Quant aux économies civiles, il est toujours difficile de remercier des fonctionnaires et de toucher à des situations acquises. Restent les subventions. Le Conseil des Ministres a finalement décidé de conserver celles relatives au lait, au pain, au charbon. Il a bien fait: une hausse trop forte du prix de la vie eut entraîné une nouvelle hausse des salaires, déjà réclamée par la C.G.T., d'où des difficultés sociales plus dangereuses, et de beaucoup, que des difficultés budgétaires.

L'économie sur les subventions représentera tout de même 40 à 50 milliards. La compression des crédits militaires et civils et l'augmentation des recettes d'impôts devront donc, à elles deux, fournir les quelque cent milliards supplémentaires.

En plus du budget ordinaire de l'Etat, de ses dépenses normales d'entretien, il y a des dépenses extraordinaires, celles qu'entraînent la reconstruction et aussi la modernisation indispensable de l'appareil industriel français. Enfin, il y a aussi les avances de Trésorerie que l'Etat doit consentir aux grands organismes publics qui dépendent de lui et qui ne couvrent pas leurs frais.

Ces décaissements se chiffrent au total par 200 milliards environ. Ils doivent être couverts par des ressources exceptionnelles et par l'emprunt. De fait, pour l'année qui vient de s'écouler, les emprunts paraissent avoir atteint le chiffre de 80 milliards. Les ventes de devises et d'avoirs à l'étranger, à elles seules, près de 200 milliards (150 à fin Août). Les 200 milliards de dépenses extraordinaires de la Trésorerie semblent donc pouvoir être largement couverts en 1947, sans avoir recours à des procédés dangereux comme le recul des échéances, où l'appel de l'Etat à la Banque d'émission, c'est-à-dire l'impression de billets neufs, procédés auxquels on a dû faire appel pendant l'année 1946.

En bref, on le voit, en dépit des cris d'alarme poussés de divers côtés, la situation des Finances françaises ne se présente pas trop mal si l'on suppose réalisées les économies budgétaires annoncées, si l'on suppose aussi que les dépenses effectives ne dépasseront pas les prévisions faites.

Mais il n'en demeure pas moins que le seul moyen pour la France de remettre en état, et définitivement ses finances, est d'augmenter son revenu national, c'est-à-dire sa production, ce à quoi elle se prépare par la mise en application d'un plan de quatre ans dit "Plan Monnet".

La défaite a en second lieu privé le Japon de ses grandes sources extérieures de ravitaillement, en lui enlevant ses colonies et la libre disposition des pays satellites: le fer et le charbon de Mandchourie ont été perdus; perdus également la Corée et Formose d'où il recevait 20 0/0 de son riz, de grandes quantités de sucre et de soja. La suppression des importations de soja a entraîné une diminution des calories journalières attribuées à chaque Japonais: 1.400 calories en 1946 au lieu de 1.850 pendant la guerre.

La guerre a enfin entraîné une redoutable inflation. Pendant toute la guerre, le gouvernement a pu dans une certaine mesure stabiliser les prix; en 1939 il avait édicté le blocage des prix pour les biens de consommation; mais à partir de septembre 1945 la montée devient vertigineuse; les chiffres suivants en donnent une idée saisissante par rapport à l'indice 100 de juin 1937 pour le coût de la vie à Tokio.

Juin 1938	109
Juin 1939	119
Juin 1940	149
Juin 1941	151
Juin 1942	152
Juin 1943	169
Juin 1944	208
Mai 1945	254
Janvier 1946	2.670
Février 1946	3.990
Mars 1946	3.590
Avril 1946	4.070
Mai 1946	4.970
Juin 1946	4.000

L'augmentation inouïe des signes monétaires entraîna des conséquences graves; il fallut, en mars 1946, décréter le blocage des dépôts bancaires, le remplacement du vieux yen par une nouvelle monnaie. L'inflation entrava dangereusement toute reprise industrielle.

**

Ruinée par la guerre, l'économie japonaise est exsangue; encore qu'il soit prématuré, dans l'état actuel de la documentation, d'en donner un bilan complet, il est possible néanmoins de montrer par quelques exemples précis son marasme présent.

La sidérurgie produit 10 0/0 de sa production de la guerre: 4 0/0 seulement de la fonte — 15.000 tonnes par mois au début de 1946 contre 350.000 tonnes mensuelles en 1941-1942 — 8 0/0 seulement de l'acier — 50.000 tonnes en juillet 1946 contre 600.000 tonnes mensuelles en 1942-1943. La production de cuivre a diminué de 75 0/0, celle du zinc de 85 0/0. La cadence de travail des chantiers de constructions navales est très réduite: en un mois du milieu de 1946, ils n'ont lancé que deux navires soit 17.200 tonneaux. L'industrie des machines-outils est dans le marasme le plus total: ses 412 usines produisaient en avril 1945 à la cadence de 2.500 machines par mois; 68 seulement sont en activité et ne sortent que 500 machines par mois. L'avenir de l'industrie japonaise apparaît, dans ces conditions, bien sombre.

L'AVENIR DU JAPON

Certes, il n'y a pas que des facteurs défavorables pour déterminer l'avenir économique du Japon. D'abord il ne paraît pas que sa capitulation politique ait entraîné, dans l'Etat japonais, une affaiblissement moral qui le prédispose à consentir à l'anéantissement économique du pays. Des informations très récentes nous ont appris à notre grande surprise, que le gouvernement japonais allait publier un plan quinquennal de reconstruction économique; ce plan prévoyait, entre autres, une production charbonnière de 35 millions de tonnes; d'après un journal de Tokio, Maidichi, le niveau de vie ne devrait pas être inférieur à celui de 1930, et à cet effet, le volume commercial serait maintenu au niveau de 1936, 10 millions de Japonais continueraient à être employés dans l'industrie et 5 au commerce. Le Japon désirerait, en outre, garder une flotte commerciale de 4 millions de tonneaux et recevoir des crédits étrangers. Il va de soi qu'il demande à garder des usines électriques et des usines de guerre déjà converties qui sont inscrites sur les listes de réparations.

(La suite en page 19)

Le message annuel du Président Truman sur le budget traçant la politique économique des Etats-Unis

Le Président Truman a soumis mercredi dernier au Congrès un premier rapport économique annuel renfermant son projet sur la politique économique américaine nationale et internationale pour les douze prochains mois.

Dans son rapport, long de 54 pages, le Président a recommandé, comme buts intérieurs pour l'année 1947, le maintien des niveaux d'emplois ou une légère augmentation du record atteint en 1946, une augmentation générale de la production de près de 50/0, un pouvoir d'achat des consommateurs plus élevé, sous forme d'ajustement des salaires et des prix, ainsi qu'un soin plus attentif à la réduction progressive des prix.

Faisant appel à la coopération continue dans les relations économiques internationales, il a tenu à souligner "l'importance vitale du commerce étranger et des investissements étrangers" pour le maintien d'une économie dynamique aux Etats-Unis.

Le rapport était basé sur les résultats des recherches entreprises par le Comité des Conseillers économiques du Président, établi par un décret présidentiel en vue d'analyser et d'interpréter les développements économiques, d'établir des programmes et une politique nationale précise.

Dans son rapport, le Président a passé en revue les conditions économiques intérieures et les tendances de 1946 tout en prévoyant les facteurs favorables et défavorables de 1947.

DES VENTES DE 15 MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN.

Au sujet du commerce international, le Président a déclaré que les ventes des marchandises et des articles à l'étranger se sont élevées à une moyenne de 15 milliards de dollars par an, comparées à quatre milliards seulement pour la période précédente la guerre. La demande intense de marchandises américaines a constitué un facteur dans le maintien d'un niveau élevé des emplois à travers les Etats-Unis, d'une production et d'un pouvoir d'achat croissants durant 1946. Ces demandes continueront à être élevées en 1947, bien que certains pays pourraient ne pas acheter les produits américains aux prix élevés qu'ils ont déjà atteint.

La production nationale totale, durant le dernier trimestre de 1946, a été estimée à 205 milliards de dollars par an. Pour un emploi maximum en 1947, le Président propose une augmentation générale de 50/0 comme "objectif raisonnable" de la production maximum. Il a également demandé que les buts poursuivis dans la production des industries essentielles, telles que celles des aciéries, de l'énergie électrique, et du transport soient suffisamment justifiés tout en permettant de prévoir de meilleurs niveaux économiques et une expansion éventuelle de la production en général.

Le Président a conclu son rapport en faisant de nombreuses recommandations pour atteindre les buts poursuivis par la nation. Parmi ces recommandations, se trouvent quelques-unes qui méritent l'attention immédiate du Congrès et du peuple. Les voici :

LES PRIX ET LES SALAIRES.

Les hommes d'affaires doivent réduire les prix toutes les fois que ceci s'avère possible en vue d'amener une augmentation du pouvoir d'achat du consommateur.

Le travail, de son côté, doit reconnaître que le volume élevé, à des frais et des prix bas, requiert une grande productivité et l'absence des restrictions sur la production.

Le Patronat devrait reconnaître que l'augmentation de la productivité permet les augmentations des salaires, dans certains cas, aussi bien que les réductions des prix.

Le Congrès devrait prendre immédiatement des mesures en vue de proroger le contrôle des loyers jusqu'après le mois de juin prochain, et d'élever le niveau minimum des salaires des ouvriers.

LA SECURITE SOCIALE.

Le Congrès devrait prendre des mesures immédiates en vue de réviser les déboursés des bénéficiaires, en vertu du système de la sécurité sociale, y compris l'ajustement des bénéficiaires en vertu du système d'assurance des vieillards, et cela dans le but d'alléger les souffrances causées par la hausse du coût de la vie et d'assurer un appui au pouvoir d'achat de la masse.

LA TAXATION.

Des finances publiques saines requièrent un surplus des revenus gouvernementaux dépassant les dépenses gouvernementales. Dans la situation économique présente, il est clair que la réduction des taxes serait une politique fiscale non saine.

LES RELATIONS ENTRE LE TRAVAIL ET LE PATRONAT.

Tant le Travail que le Patronat ont une responsabilité-clé que consiste à aider à atteindre le but d'assurer une production élevée permanente, et une économie de plein emploi. Des discussions collectives saines sont essentielles.

Dans le but de construire une prospérité durable, nous devons et nous allons résoudre le problème de l'ajustement des salaires et des conditions de travail sans risquer des grèves et des suspensions de travail.

Quant au programme présidentiel tendant à fortifier la structure fondamentale de l'économie américaine, il comporte les recommandations suivantes :

UTILISATION EFFICIENTE DE LA FORCE OUVRIERE.

Nous devons développer et utiliser pleinement l'habileté de notre force ouvrière. Nous devons améliorer l'efficacité productive par l'entremise d'un entraînement industriel adéquat.

Il est nécessaire d'unifier les niveaux de travail à travers tous les Etats. Nous devons mettre fin à la discrimination dans l'emploi ou les salaires, discrimination dirigée contre certaines classes d'ouvriers, abstraction faite de leurs capacités individuelles. Je recommande qu'au cours de cette session, le Congrès prévoie une législation fédérale traitant de ce problème.

UTILISATION MAXIMUM DES RESSOURCES PRODUCTIVES.

Notre capacité productive a augmenté régulièrement grâce aux développements technologiques et à l'accroissement du nombre des usines et des équipements. Le rendement de l'ouvrier par heure a augmenté de près de 30/0 par rapport aux dix dernières années. Mais nous avons besoin d'une action nationale en vue de supprimer la crainte des dépressions. Le meilleur stimulant que le gouvernement puisse assurer pour la productivité du travail est d'aider à prévenir les dépressions. Si le stimulant est adéquat, les affaires se développeront sans hésitation.

Dans l'agriculture, la politique agricole à longue portée devrait tendre à préserver la ferme familiale, à aider à ce que les revenus des fermiers ne tombent pas au dessous du niveau des autres groupes productifs de la population. Ceci devrait être accompli sans l'utilisation des subsides, dans la mesure du possible. Dans tous les cas, la politique à longue portée du gouvernement devrait être basée sur le principe de "plein" et non sur l'encouragement de la "rareté".

La quantité de surplus d'exportation américaine que les marchés du monde peuvent et sont en mesure d'absorber dépendra, en partie, de notre politique économique internationale, notamment en ce qui concerne les importations industrielles et les investissements d'outre mer.

"Les communautés fermières n'ont jamais reçu un traitement comparable aux villes dans des questions telles que l'éducation, l'habitation, les soins médicaux, l'hygiène, la nutrition et la sécurité sociale. Les programmes fédéraux et d'Etat dans ces domaines devraient accorder une attention croissante aux nécessités des régions rurales..."

L'ENCOURAGEMENT A LA LIBRE ENTREPRISE CONCURRENTS:

"Le renforcement des lois anti-trusts existantes requiert des autorisations accrues pour le contrôle des pratiques monopolisatrices..."

"Le gouvernement devrait prendre des mesures positives pour élargir les occasions offertes pour de petites entreprises efficientes."

La Maison de FOURRURES

MARCOPOULOS

43, RUE IBRAHIM PACHA (2ème étage)

modèles et les toutes récentes créations de
met à la disposition de sa clientèle les derniers
BOLEROS etc...

en

MANTEAUX — JAQUETTES — CAPES —
FOURRURES

Transformations - Réparations - Travail Impeccable -
Prix défiant toute concurrence.

NOUVELLES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DE L'ETRANGER

BAISSE DES COURS DU PLATINE A LONDRES

Le mouvement de baisse enregistré à Londres ces derniers temps sur les métaux précieux s'étend au platine. Ce dernier métal subit sur le marché de Londres une baisse de 4 £ par once au cours des quatre dernières semaines. Il est actuellement offert à 14 £ par once, alors qu'il y a quatre mois il valait 23£.

Une fois de plus, c'est l'apparition de la Russie Soviétique sur les marchés internationaux qui provoque cette baisse. Par suite des ventes massives de la Russie à des cours dépréciés, ceux qui, à Londres et à New-York, accumulèrent des stocks avec un espoir de hausse des prix, sont maintenant obligés de liquider. La Russie contrôle environ 30 0/0 de la production mondiale de platine.

On espère à Londres que le cours du platine sera stabilisé autour de 12 à 14 £ par once.

L'ACTIVITE COMMERCIALE AUX ETATS-UNIS EN 1946 A ETE MEILLEURE QUE CELLE D'AVANT-GUERRE

L'activité des affaires, des ventes et des profits aux Etats-Unis en 1946 a été meilleure que les années d'avant-guerre les plus favorables, avec un "progrès très substantiel" vers la pleine reconversion de l'économie nationale, déclare le Département du Commerce dans un rapport sur les développements économique du pays.

Le rapport ajoute qu'il existe maintenant, relativement, peu de sections de l'économie où la reconversion n'a pas été généralement complétée. Bien que le rendement maximum n'a pas été donné par toutes les industries, cette réalisation n'est pas éloignée.

UNE CONFERENCE INTERNATIONALE DU CHARBON

Les délégués des mineurs d'un grand nombre de pays se sont réunis en conférence lundi passé à Paris pour examiner la situation mondiale et la pénurie de charbon.

Cette conférence, la première dans son genre, a été convoquée par la Fédération Mondiale des Syndicats.

REPERCUSSIONS DE LA PENURIE DE CHARBON ANGLAISE

300 usines textiles de finissage en Grande-Bretagne sont menacées d'arrêt immédiat de leur production par suite du manque de certains produits chimiques.

Ceux-ci sont fournis normalement par les établissements de produits chimiques de Norwich, qui ont arrêté leur production, faute de charbon.

DU CHARBON POLONAIS POUR LA FRANCE

L'accord commercial franco-polonais avait donné lieu à certaines difficultés d'application. Les deux délégations de la commission mixte viennent de se mettre d'accord sur les mesures pratiques à prendre pour pallier les difficultés.

Dans ces conditions, rien ne s'oppose plus à la reprise des échanges et en particulier à la reprise des exportations de charbon polonais vers la France par voie ferrée.

Ces livraisons atteignaient, avant leur interruption, le 13 décembre 1946, 4 trains par jour.

Quant aux exportations par mer, qui atteignent 20 à 20.000 tonnes par mois, soit le quart environ des exportations de charbon polonais vers la France, elles n'ont jamais été suspendues.

LES EMPRUNTS BRITANNIQUES

La Trésorerie britannique annonce que les souscriptions à l'emprunt à 2 1/2 0/0, remboursable sur option du gouvernement à partir de 1975, seront closes le 11 janvier. Sur les 429 millions de livres du "Local Loans", 304 furent déjà convertis en "Treasury Stock". La Cité exprime l'avis que M. Dalton pourrait emprunter à 2,25 ou 2 0/0.

ABOLITION DU CONTROLE DES COTONNADES EN CHINE

La gazette de Hongkong publie une abolition de contrôle des cotonnades.

La raison en est l'arrivée d'une grande quantité de coton filé de provenance du Japon. Les produits manufacturés pourront être exportés après satisfaction des besoins locaux.

LES EXPORTATIONS BRITANNIQUES EN 1946

Suivant les premières estimations, les exportations britanniques en 1946 ont atteint le chiffre de 900 millions de livres sterling, contre le chiffre de 750 millions seulement prévu au début de l'année. Le gouvernement britannique a l'intention d'augmenter la valeur des exportations de 50 0/0 par rapport à 1938 au cours de l'année 1947.

LE TRAFIC AERIEN ENTRE LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS

Le bureau de l'Aéronautique civile a annoncé qu'à la suite d'accords conclus lors de la conférence aérienne des Bermudes, il sera possible à la compagnie "Air-France" d'utiliser les es-

cales américaines aux Açores et aux Bermudes sur les lignes entre la France et les Etats-Unis.

Jusqu'à présent, ces escales étaient autorisées seulement dans le cas où les conditions météorologiques l'exigeaient.

ACCORDS ECONOMIQUES SUEDO-BRESILIENS

La Suède s'apprête à négocier une série d'accords commerciaux avec le Brésil et autre pays sud-américains, a déclaré le prince Bertil, chef de la mission économique suédoise au Brésil. Il a ajouté que le but de la mission était de renouer et intensifier les liens économiques et culturels entre la Suède et l'Amérique du Sud.

Il a précisé que la Suède pourra satisfaire tous les besoins du Brésil en matière de papier journal et a déclaré que le produit dont la Suède a le plus besoin est le charbon — d'ailleurs imposable à obtenir en Amérique du Sud.

CONVERSATIONS COMMERCIALES ANGLO-BELGES

Une délégation commerciale belge, présidée par le Baron de Traux de Pardin, ministre plénipotentiaire et directeur général adjoint aux affaires étrangères, est arrivée à Londres pour entamer avec les autorités britanniques, des négociations concernant les relations commerciales entre les deux pays.

La Belgique voudrait obtenir un relâchement des restrictions britanniques pour les importations de produits belges car autrement les ressources belges en sterling se trouveraient menacées d'épuisement complet, à moins de réduire considérablement les importations d'origine britannique.

Les conversations dureront au moins une dizaine de jours.

LES NEGOCIATIONS ECONOMIQUES BELGO-TURQUES

Des négociations économiques turco-belges ont commencé à Ankara. Une délégation turque, présidée par M. Burhan Sanus, directeur des accords commerciaux. Les pourparlers dureront plusieurs jours.

CREDIT BELGE A LA HOLLANDE

Le crédit accordé par la Belgique à la Hollande est un crédit de Banque à Banque.

La Banque Nationale de Belgique offre un crédit de 1.700.000.000 de francs à l'Institut d'Emission Hollandais, crédit comprenant les 300.000.000 accordées précédemment.

Le remboursement se fera par échéances.

LA GREVE DES CONDUCTEURS DE CAMIONS ANGLAIS

1.800 employés, dont 900 conducteurs de camions des deux des plus grandes compagnies de transports de colis de la région londonienne, se sont mis en grève à partir de jeudi dernier.

La grève s'est étendue aussi aux villes d'Oxford et Ipswich. La Banque d'Angleterre a annoncé que les soldats seront employés au cas où les grévistes refuseraient de transporter l'or de la Banque.

UN NOUVEL INSTITUT DE RECHERCHES SUR LE BOIS EST FONDE A STOCKHOLM

Dans le bâtiment de brique nouvellement édifié de l'Institut Suédois de Recherches sur le Bois, situé, avec plusieurs autres institutions scientifiques, dans le voisinage de l'Ecole des Hautes Etudes Polytechniques de Stockholm, un personnel revêtu de blouses blanches de 95 chercheurs, assistants et aides est activement occupé à découvrir de nouveaux emplois du bois suédois et à améliorer les produits forestiers déjà existants. Cet Institut, qui a été créé par la coopération de l'industrie et de l'Etat, a été inauguré officiellement par le Prince Royal de Suède vers la mi-novembre.

L'Institut comprend trois différentes sections l'une pour le papier, l'une pour la chimie du bois et l'une pour les techniques du bois. Beaucoup de résultats intéressants ont été déjà obtenus: par exemple, un papier qui, bien que trempé et retrempé dans l'eau, ne peut pas être déchiré. Le secret de cette résistance à l'eau est dans une petite quantité de deux substances résineuses, l'uria et la mélamine, ajoutée à la pâte. Ce papier est particulièrement résistant, non seulement à l'eau mais aussi aux plisages. Des expériences se poursuivent dans le but de produire, au moyen de cette méthode, une solide qualité de papier pour billets de banque qui rendrait ceux-ci capables de supporter au moins deux fois autant de plisages que les billets de banque suédois actuels, qui sont cependant d'une qualité supérieure.

LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

28 Décembre 1946

BLE

☒ Le gouvernement des Etats-Unis a l'intention de porter, en janvier 1947, le chiffre de ses exportations de blé à 1.500.000 tonnes.

Le chiffre définitif de la récolte de 1946 de blé des Etats-Unis est de 1.555.715.000 boisseaux. La récolte de blé de l'hiver 1946/47 est évaluée à 947.000.000 boisseaux, contre 874.000.000 boisseaux pour la récolte 1945/1946 et 618.000.000, moyenne décennale 1935/1944.

☒ En Espagne, le prix du blé est fixé à 189 pesetas par quintal, plus une prime de 105 pesetas destinée à encourager la production.

L'organisme national du blé est seul acheteur de la récolte.

☒ Le gouvernement argentin a fixé le prix du blé départ moulins à 10 pesos les 100 kgs, contre 12 pesos précédemment.

☒ La Grande-Bretagne et la Belgique ne procèdent pas actuellement à des achats de céréales sur le marché américain.

☒ Environ 75.000 tonnes de blé ont été détruites au cours de l'incendie d'un entrepôt à Minneapolis.

MAIS

☒ La Grande-Bretagne a acheté sur le marché américain 340.000 boisseaux de maïs sur les allocations de janvier 1947. Une même quantité a été réservée par la Hollande.

☒ Le chiffre définitif de la récolte 1946 de maïs des Etats-Unis est de 3.287.927.000 boisseaux.

CACAO

☒ La demande mondiale de cacao est actuellement notablement supérieure à l'offre. Aussi les prix ont-ils, en quelques mois, progressé sensiblement.

SUCRE

☒ Les estimations de la maison londonienne Czarnikow chiffrent la production mondiale de sucre pour les campagnes 1946-1947 à 26 millions 614.000 tonnes (de 1.016 kg).

La comparaison avec les précédentes campagnes s'établit ainsi:

	Campagne 1939-1940	Campagne 1944-1945	Campagne 1945-1946	Campagne 1946-1947
	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)
Sucre de canne	18.340.000	14.971.000	15.362.000	17.075.000
Sucre de betterave	11.328.000	6.410.000	6.461.000	9.539.000
	29.668.000	21.381.000	21.823.000	26.614.000

La production européenne de sucre sera en nette augmentation et la Tchécoslovaquie et la Pologne disposeront de stocks importants pour l'exportation. En Australie, la production sera défavorable, les Indes et l'Afrique du Sud ne semblent pas devoir non plus disposer d'une production accrue. En Amérique, Cuba disposera d'une production record qui pourrait dépasser pour 1946-1947 5.350.000 tonnes.

☒ Le 9 décembre, la production sucrière métropolitaine évaluée en raffiné s'élevait à 582.800 t., et d'après les dernières estimations, il semble que nous pouvons espérer atteindre de 660.000 à 670.000 t. de sucre.

Si l'on ajoute à ce total les productions coloniales, nous aurons à notre disposition une quantité de sucre légèrement supérieure à celle de l'an dernier, bien que, faute de devises, nous ne puissions compter sur des importations de l'étranger.

☒ Les gouvernements libanais et syrien maintiendront pour 1947 le monopole d'Etat d'importation de sucre.

THE

☒ A compter du 1er janvier 1947, le commerce privé pourra intervenir dans les exportations de thé de l'Inde. Toutefois, les exportations resteront soumises à l'octroi de licences, afin de conserver des stocks suffisants pour la consommation intérieure.

FRUITS

☒ L'Angleterre va acheter à l'Espagne, dans les régions de Murcie et à Majorque, 2.000 t. d'abricots secs de la récolte 1946, au prix de 5 pesetas le kilo.

D'autre part, elle a conclu l'achat de 2.000 t. d'ananas des Açores au prix de 30 shillings par caisse de 10, 12, 14 pièces et de 20 shillings par caisses de 5 pièces, FOB, steamer Açores.

LAINE

☒ Les dernières ventes de laine de Sydney ont été actives et la concurrence a soutenu les prix qui, dans l'ensemble, se sont maintenus au niveau des ventes précédentes. Les acheteurs européens continuent d'intervenir et leurs demandes constituent un élément de fermeté des cours. On a noté le prix de 80 cents par lb pour des laines super mérinos.

☒ Aux ventes d'Afrique du Sud, les acheteurs français et américains ont été également les éléments de soutien pour les cours. Les prochaines ventes reprendront le 10 janvier.

COTON

☒ Au Brésil, le prix du coton continue de baisser et la dernière cotation du São Paulo type 5 est de Cr £ 142 les 15 kg contre Cr £ 163 le mois dernier.

☒ Le gouvernement égyptien ne compte pas intervenir, en 1947, sur le marché du coton.

SOIE

☒ Le Liban dispose, pour l'exportation, d'environ 40 tonnes de soie naturelle de la production 1945 et 1946. Les prix de vente demandés sont de l'ordre de 38 à 42 livres libano-syriennes le kg.

CUIRS ET PEAUX

☒ Le marché des peaux de boeuf est actif en Argentine. Les peaux de première qualité atteignent 26 à 34 pesos les 10 kg. Les prix des peaux de mouton restent inchangés à 120 à 1,80 pesos le kg.

PENICILLINE

☒ L'Administration des contrôles temporaires a abandonné, le 23 décembre, les contrôles sur la pénicilline. La production est suffisante pour satisfaire les besoins américains et l'exportation a atteint en octobre 2,7 trillions d'unités contre 675 billions en octobre 1945.

GOMME LAQUE

☒ Voici les dernières cotations enregistrées sur le marché de la gomme laque:

Calcutta — Embarquement janvier/février	
T.N. Pure	295/- le cwt
Fine Orange	300/- 350/- le cwt
Buttonlac	320/- le cwt
Seedlacs	230/- 275/- le cwt

Spot Londres

T.N. Pure	350/- nominal le cwt
Fine Orange	350/- 375/- nominal le cwt
Buttonlac	370/- nominal le cwt
Seedlacs	290/- 310/- nominal le cwt

GRAPHITES

☒ La liberté de prix a été rendue aux graphites de production marocaine.

ANTIMOINE

☒ A la suite du relèvement de prix du minerai d'antimoine mexicain, le prix de l'antimoine aux Etats-Unis a été porté à 28 cents 1/2 la lb. en vrac, en hausse de 4 cents 3/4 par lb.

METAUX FERREUX

☒ L'Institut américain du Fer et de l'Acier annonce que la production de fonte atteint en novembre 4.384.625 tonnes, contre 4.742.989 en octobre et 3.982.179 tonnes en novembre 1945. Pour les 1 premiers mois de l'année cette production ressort à 40.866.710 tonnes contre 49.167.489 tonnes pour la période correspondante de 1945. En ce qui concerne le manganèse, la production s'est élevée à 4.434.711 tonnes contre 4.025.958 tonnes le mois précédent.

CUIVRE

☒ L'agitation continue pour et contre la suspension des droits de douane sur l'importation du cuivre.

Les industries consommatrices de métal rouge voient fondre rapidement les stocks de réserve gouvernementale et prévoient que ceux-ci seront épuisés en février. C'est pourquoi, ils voudraient voir suspendre les droits de douane s'élevant à 4 cents par livre, afin de conserver totalement la capacité de la concurrence étrangère.

Par contre, les petits producteurs de cuivre de l'Arizona s'opposent à la suspension car ils craignent la concurrence du cuivre canadien et sud-américain.

D'un autre côté, le porte-parole de la commission douanière aurait déclaré récemment que les Etats-Unis n'avaient aucun besoin de protection douanière pour le cuivre pendant plusieurs années.

Cependant, étant donné la lenteur législative, l'industrie estime probable que des mesures soient prises avant plusieurs mois.

☒ La demande de cuivre, pour compte européen, s'intensifie et l'offre mondiale de métal ne paraît pas susceptible d'accroissement à brève échéance.

PLOMB

☒ Le plomb a enregistré aux Etats-Unis une nouvelle hausse et un relèvement des prix est également escompté à Londres, relèvement qui pourrait atteindre £ 5 par tonne et intervenir au début de janvier 1947.

☒ La production de plomb des Etats-Unis de 1947 sera inférieure de 200.000 tonnes aux besoins de la consommation américaine, estimée à 1.055.000 tonnes.

☒ Aux Etats-Unis, la liberté a été rendue aux transactions sur le plomb. Le gouvernement cessera désormais ses achats et de répartir le métal.

☒ L'insuffisance de plomb est susceptible de s'aggraver au cours des prochains mois.

	Production obtenue (tonnes)	Pourcentage d'exécution du plan
Minerai de zinc	62.127	96,9
Pyrites	2.398	105,9
Concentrés de zinc	10.924	94,8
Acide sulfurique 100 0/0	8.548	102,8
Soufre	551	87,5
Zinc	5.613	101,3
Tôle de zinc	2.924	104,6
Plomb raffiné	852	117,5
Cadmium raffiné	11.144	101,3

(Extrait des "Marchés Coloniaux")

APERÇU SUR L'ECONOMIE JAPONAISE

(Suite de la page 15)

La politique des Alliés et notamment des Etats-Unis vis-à-vis du Japon, revêt, à vrai dire, une importance plus grande; or, cette politique est basée sur trois considérations: de même que l'Allemagne compta, les transferts une fois opérés, 70 millions d'habitants, de même le Japon, après le retour des Japonais expatriés, et compte tenu de l'énorme accroissement annuel de 800.000 personnes, aura en 1950, une population de 80 millions d'hommes. Il faut donc permettre à cette masse énorme de vivre. D'autre part, le Japon avait, dans l'Asie orientale, le rôle capital de fournisseur de produits manufacturés; pour certains produits, les Etats-Unis peuvent prendre la place laissée vacante; pour de nombreux autres, il convient que l'industrie japonaise continue à ravitailler les territoires peu industrialisés de l'Asie du Sud-Est et de l'Est. Ces deux considérations ont donc amené les Alliés à ne pas décider un démantèlement total de l'industrie japonaise. Inversement, ils désirent que cette masse d'hommes vaincue, mais restée belliqueuse et fière, ne puisse garder à sa disposition le moyen de perpétrer une nouvelle guerre d'agression. Il faut donc supprimer les industries de guerre.

C'est de ces préoccupations contradictoires qu'est née la politique alliée vis-à-vis du Japon; maintenir les industries de paix pour permettre au Japon de commercer et de ne pas être une charge pour les Alliés, mais supprimer les industries de guerre. Les déclarations de Sir Stafford Cripps sont à cet égard très nettes; voici quelques-unes des précisions qu'il a données aux Communes le 28 octobre 1946: "La puissance économique du Japon sera finalement affaiblie. Sa production d'acier, de produits chimiques, de construction mécanique et aéronautique, sera substantiellement réduite.

On connaît maintenant les grandes lignes du plan américain pour le désarmement du Japon; préparé par le Président Truman, par M. Edwin Paulay et transmis au Congrès, ce projet prévoit une réduction importante du potentiel japonais par destructions et transferts de matériel au titre des réparations. Seules les industries chimiques d'engrais, les industries automobiles et textiles seront laissées intactes. Pour les autres, ou bien on procédera à une réduction substantielle, ou bien on supprimera totalement l'industrie. La sidérurgie sera diminuée, la production de fonte ramenée à 500.000 tonnes, celle d'acier à 2.250.000 tonnes, et les aciéries de plus de 1.500.000 tonnes de capacité seront supprimées. L'équipement électrique sera restreint par l'enlèvement d'une puissance totale de 2 millions de kw, la capacité de l'industrie des machines-outils sera ramenée à 10.000 machines par an; de même, les usines du matériel roulant, de même la flotte réduite à 1.500.000 tonneaux.

Par contre, le plan prévoit l'enlèvement de toutes les industries suivantes: métaux non-ferreux, essence synthétique, caoutchouc synthétique, constructions navales, sauf une douzaine de petites usines, industries chimiques sauf celle des engrais.

**

Si ce plan est appliqué, le Japon ne sera plus qu'un pays secondaire au point de vue économique. Cet effacement involontaire laissera un grand vide, analogue au vide germanique en Europe. En Europe comme en Asie, la question de succession se pose, et l'enjeu est d'importance, puisqu'il s'agit de la clientèle des masses humaines les plus importantes du monde.

LE MARCHÉ DE LA SOIE

Nous lisons dans l'excellent Bulletin de la Chambre de Commerce française en Egypte, l'article suivant:

LES importations des soies en Egypte se sont effectuées, courant octobre, à une cadence normale. On a remarqué toutefois une notable diminution des arrivages d'Italie comparativement à ceux du mois précédent. Milan avait livré en septembre une grande partie des achats effectués au printemps en plus de cette vente normale: telle est présentement la cause de cet abaissement notoire des importations d'Italie.

Les soies asiatiques ont repris, d'autre part, leur rang sur notre marché depuis le mois de juillet. Une amélioration constante des arrivages de Chine et du Japon, via New-York, est régulièrement enregistrée. Quelques envois directs de Shanghai ont concouru à marquer ces progrès sensibles.

De Canton, quelques propositions ont été reçues, via Hongkong, mais il ne semble pas qu'elles aient donné un résultat, les exigences des vendeurs dépassant notablement les possibilités des acheteurs qui tiennent compte, dans leurs transactions, des cours mondiaux de la soie.

De Beyrouth, une dizaine de balles sont arrivées forçant le solde des marchés antérieurs; il ne semble pas que les propositions reçues du Proche-Orient puissent retenir l'attention des acheteurs en raison de leurs prix relativement élevés.

Les cours de New-York ont marqué une légère faiblesse pour le titre 13/15 dont l'emploi est moins courant en Amérique. Par contre, un redressement sensible des cours a marqué la cotation du titre 20/22 pour les premières qualités, cette marchandise bénéficiant de la recherche des acheteurs américains. Il s'ensuit que ce mouvement ne doit pas, semble-t-il, peser de façon sensible sur le marché.

Par la suppression des obligations de réexportation des soies filées en France, on a cru apporter une amélioration aux conditions de vente; cette mesure intéressante n'a pas eu d'influence sensible sur le marché, car l'utilisateur considère l'emploi de la soie comme très onéreux pour son contingent de matières; en effet, chaque achat de 1 kilo de soie pour l'utilisateur a pour conséquence de faire débiter son crédit de matières premières de 4 kilos de rayonne; ce fut un des motifs qui décida la Fabrique à ne participer que modérément à l'attribution de la production de la saison soyeuse 1946-47.

D'autre part, la bonneterie et d'autres branches, ayant bénéficié de contingents importants, recherchent les soies de qualité qu'elles achetaient régulièrement chez leurs fournisseurs cévenols, mais l'obligation qu'ont les filateurs de mettre en oeuvre les cocons d'importation avant ceux de la récolte française ne permet pas de satisfaire momentanément cette demande. Les soies filées avec les cocons étrangers ne correspondent pas aux désirs de ces acheteurs.

Il résulte de cette situation que les bonnetiers porteurs de bons ne peuvent acheter les soies qui leur sont nécessaires et que, au contraire, certains fabricants seraient acheteurs de soies de France, mais ne sont pas détenteurs de bons réguliers.

En attendant, les filatures françaises sont en pleine activité et ne peuvent vendre leur production, les demandes des acheteurs ne correspondant pas aux possibilités de livraison; certaines maisons, devant cette situation, auraient même envisagé de réduire momentanément leur production.

Il est urgent qu'une solution équitable mette très rapidement un terme à cette situation délicate et il ne serait pas trop osé d'envisager pour une durée temporaire la suppression totale des obligations imposées aux filateurs de soie en ce qui concerne la distribution des matières premières, comme cela a été accordé pendant le mois de septembre pour vingt mille kilos de soies d'importation.

TEXTES OFFICIELS

MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Arrêté ministériel No. 563 de 1946 modifiant l'Arrêté No. 526 de 1945 interdisant le commerce dans les marchandises qui y sont prévues ou leur emploi dans l'industrie.

Art. 1er. — Le tableau No. (2) annexé à l'Arrêté ministériel No. 526 de 1945 est remplacé par le tableau suivant:

- (1) l'article 3 du Décret-Loi No. 98 de 1939 interdisant l'exportation de certains produits et marchandises;
- (2) les articles 54 (alinéa 1er et 2) et 56 (alinéa 1er et 2) du Décret-Loi No. 95 de 1945 sur les questions de l'approvisionnement;
- (3) l'article 7 du Décret-Loi No. 96 de 1945 sur les questions de tarification obligatoire.

Décret exceptant les sociétés commerciales allemandes, japonaises, bulgares, finlandaises, hongroises et roumaines de certaines restrictions imposées aux ressortissants des ex-Etats Belligérants.

Art. 1 — Sont levées les restrictions édictées aux alinéas 2 et 4 de l'article 5 du Décret-Loi No. 103 le 1945, tant en ce qui concerne les sociétés commerciales allemandes, japonaises, bulgares, finlandaises, hongroises et roumaines dont le siège social et le centre principal d'activité se trouvent en Allemagne, Japon, Bulgarie, Finlande, Hongrie ou Roumanie, qu'à l'égard des personnes qui entretiennent des rapports d'affaires avec les dites sociétés, et ce, à moins qu'il ne soit interdit à de telles personnes, en vertu d'une disposition spéciale, d'entretenir des rapports d'affaires.

Toutefois, la levée de ces restrictions ne porte aucun préjudice à l'application du régime établi par l'article 5 susmentionné à tout ce que ces sociétés possèdent en Egypte de biens, branches, agences ou bureaux existant avant la mise en vigueur du présent décret.

Arrêté No. 573 de 1946 relatif à la pêche des poissons.

Art. 1. — Par exception aux dispositions de l'article 28 de l'Arrêté ministériel No. 6 de 1932, il pourra être accordé aux amateurs des permis personnels pour la pêche au moyen de la ligne et du hameçon seuls dans les deux régions de Kantaret el Hagz au lac de Menzaleh et du pont El Raswa à Port-Seid, à condition que le nombre de hameçons de chaque ligne ou fil ne dépasse pas trois et que chaque personne n'emploie pas plus de deux lignes ou deux fils.

Le permis sera délivré moyennant un droit de L.E. 10 payable à l'avance.

Le permis ne sera valable que jusqu'au 31 décembre de l'année où il a été délivré.

Art. 2. — Le nombre des permis qui seront délivrés est fixé à 5 par an.

Art. 3. — L'Arrêté No. 101 de 1942 relatif à la pêche des poissons; modifié par l'Arrêté No. 407 de 1943.

Arrêté No. 3 de 1947 ajoutant la banane au tableau No. 1 annexé au Décret-Loi No. 96 de 1945 sur les questions de tarifications obligatoires.

Art. 1. — Est ajournée au tableau No. 1 annexé au Décret-Loi No. 96 de 1945, la banane.

MINISTERE DES FINANCES

Arrêté ministériel No. 104 de 1946 sur la perception des droits de factage sur les bagages des voyageurs.

Vu l'article 9 de la Loi No. 2 de 1930 en date du 14 février 1930 modifiant le tarif douanier;

Vu l'Arrêté ministériel No. 12 de 1930 fixant les droits de factage, d'ardieh et de tamkin ainsi que les prix de certains imprimés de l'Administration des Douanes;

Vu l'Arrêté ministériel No. 59 de 1946:

Art. 1. — Des droits de factage seront perçus par les services d'inspection des voyageurs dans les diverses branches de l'Administration des Douanes et dans les aéroports sur les bagages des voyageurs arrivant en Egypte ou partant d'Egypte, à raison de 60 millièmes sur chaque grand colis et de 40 millièmes sur chaque petit colis d'un poids ne dépassant pas vingt kilogrammes.

Art. 2. — Est rapporté l'Arrêté ministériel No. 59 de 1946 en date du 18 août 1946.

Art. 3. — Le Directeur Général de l'Administration des Douanes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN

Messieurs les Actionnaires du CREDIT FONCIER EGYPTIEN sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mercredi, 15 janvier 1947, à 4 h. de l'après-midi, au siège social au Caire.

ORDRE DU JOUR:

1. — Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales;
2. — Lecture du Rapport des Censeurs;
3. — Approbation des comptes et fixation du dividende pour l'exercice 1946;
4. — Nomination d'Administrateurs;
5. — Nomination de deux Censeurs pour l'exercice 1946/1947.

Tout porteur de 50 actions a le droit d'assister à l'Assemblée Générale.

Les actions devront être déposées:—

en Egypte: au plus tard le 14 janvier 1947;

en Europe: au plus tard le 3 janvier 1947.

Les dépôts seront reçus:—

- | | | |
|---------------|---|---|
| en Europe: | { | au Siège Social. |
| | { | au Crédit Lyonnais, |
| | { | au Comptoir National d'Escompte de Paris, |
| | { | à la National Bank of Egypt, |
| à Alexandrie: | { | à la Banque d'Athènes, |
| | { | à la Banque Belge et Internat. en Egypte, |
| | { | à la Banque Misr, |
| | { | ou dans l'une des principales Banques de la Place. |
| | { | au Crédit Lyonnais, |
| | { | au Comptoir National d'Escompte de Paris, |
| | { | à la Sté. Gle. pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie de France, |
| au Caire: | { | à la Banque de Paris et des Pays-Bas, |
| | { | à la Sté. Gle. de Crédit Industriel et Commercial, |
| | { | au Crédit Suisse (Lausanne et Genève), |
| | { | à la Société Française de Banque et de Dépôts (Bruxelles). |

MOUVEMENT MARITIME

LES PORTS DE PORT-SAID ET D'ALEXANDRIE

1/1/47 :

FROM SEA

Alisa
Ammla
Benroch
Dramatist
Akan
Br. Character
Br. Hanour
Norte
Trewidden
As.ang
Emp. Grebe
Semtroy
Sovereign of the Seas
Antonia

FROM CANAL

Bloemfontien
Medina Victory
K. Rapanos
Clan Macao
Redstone
Bourbonnais
Br. Earle
Ocean Valley
Fort Bourbon
Trykon

2/1/47 :

FROM SEA

Ibis
Argonaut
Taodi
Liss
Gloxinia
Yorba Linda
Pashang Victory
Echoda.e
Hast I
Star of Mex
El Hak
Hainan

FROM CANAL

Greta Maersk
Laky Athabaska
Baron Herries
Tower Hill
Asturias

3/1/47 :

FROM SEA

Memphis City
Emp. Nerissa
Laurelwood
Emp. Peace Maker
Annam
Fort Cumberland
Makalla
Mandovi
Br. Wisdom
Port Fouad
Lido

FROM CANAL

Samois
C. of Paris
Clan Cameron
William Libby
André Lebon
Fort Paskayac

4/1/47 :

FROM SEA

Enrico
Orduna
Fort Jupiter
Forthbank
Sidi Barrani
Tarantia
Samflora
Nidaros
Palestinian Prina
Ramses
Emp. Chub

FROM CANAL

Mataroa
Ocean Wayferer
Semiramis

Kota Baroe
Sea Lynx
Mongolia
Gloxinia
Emp. Herald

5/1/47 :

FROM SEA

Bris
Giert Sorgensen
Fort Lennox
Oranje
Georgie

FROM CANAL

Glenafarric
Saparsea
Promé
Fjordaas
Montecelo Hills
Moreton Bay
Emp. Mackay
Bandeier
Br. Vaour

6/1/47 :

FROM SEA

Bintang
Heilenic
Br. Character
Avanti
Ed. H. William

FROM CANAL

Br. Marquis
Khosrou
Br. Hussar
Hast No. 1
Manipur

7/1/47 :

FROM SEA

K. Rapanos
Br. Drummer
Poket Canyon
Alatoona
Colorado S. Victory
Corraes
Maydream
Gloxinia
Jacovos
Risacua
Po.ydorus
Samarkand
Citadel Victory
Beaver Victory

FROM CANAL

Emp. Drury
Queen Adelaide
Kuphus
Br. Fusilier
Melampus
Nieuw Holland
C. of Glasgow
Adula
Burma
Sontay
Gloucester
Graigour
Mount Rogers

PRINCIPAUX LOTS ARRIVES A PORT-SAID

A L'IMPORTATION

(8/1/47)

Par le s.s. "Sea Lynx", de Khoramehar :

14 Bags Salep
1480 B/s Tobacco
74 Pkges Machinery
15700 Bskts Dates
1 C/s Oil Machinery

Par le s.s. "Clan Cameron" de Madras :

10163 Loose tb. scaffolding Tubes
32 Bdles C/Mattings

Par le s.s. "Ramses" de Alexandria :

268 Drums Oil
Par le s.s. "Aksu" d'Istanbul :
10 C/s Conserves
6 Bris Olive oil
76 Bags Chestnuts

de Syrie :

100 C/s Figs.

Par le s.s. "André Lebon", de Shanghai :

5 B/s Sacs
450 C/s Thé
14 Colis Personn. Effects

de Hong Kong :

60 B/s Cassia

de Coïombo :

380 Bags Cocoa beans

Par le s.s. "Annam" de Rotterdam :

914 C/s Cacao Powder
10 C/s Antimoth bids

Par le s.s. "Hatnan", de Marseilles :

1 C/ Printed matters

de Gênes :

1 C/ Spectacles frames

de Gothenburg :

5 C/s Removais and household goods

Par le s.s. "Orante" de Rotterdam :

2 Trucks Cloth and books
23 C/s Cheese

Par le s.s. "Enrico" de Gênes :

10 C/s Rubber tubes

Par le s.s. "Glenaffric" de Hong Kong :

600 B/s Cassia lignes
2 C/s Sheets
1 C/ Vacuum Flasks
1 C/ Scissors
5 Cartons Cleaners
1 C/ Armlets

Par le s.s. "Lido" de Gênes :

60 C/s Woolen yarn

Par le s.s. "Semiramis" de Port-Sudan :

177 Bags Chillies
374 Bags Melonseed
699 Bags Lubia white
20 Bags Lubia red

Par le s.s. "Port Fouad", du Pirée :

1 C/ Ossements

de Limassol :

8 Bris Wine

Par le s.s. "Ocean Wayfarer", de Basrah :

5 C/s Ostelin Fort Ampouls
30 C/s Dates

Par le s.s. "Beerfoch" de Londres :

2 C/s Macassar oil
318 C/s Brylcream
21 Bags Barks
1 C/ Indicators
1 C/ Lab. Apparatus
18 C/s Boot polish
4 Weighing machine
8 C/s Cigarettes
2 C/s Lighting mat.

6 C/s Dynamos

1 C/ Belt parteners

28 C/s g'asses

1 C/ Condensers

9 C/s Accum. Parts

100 Nett. Arm. combiner

210 Bags Balls

Par le s.s. "Mongolia" de Colombo :

130 Pkges Cardamons

de Aden :

366 Shabts Tobacco

100 Bags Mocha coffee

101 Pkges Gum Lami

9 C/s Gum incense

de Shanghai :

3 C/s Porcelain and silk brodery

10 B/s Rattan feel

100 B/s Lintan fancy

1 C/s China tea

55 B/s Tobacco leaf

25 B/s Silk yarn

10 C/s Green tea

Par le s.s. "Tarantia" de Glasgow :

50 C/s Whisky

20 Drums marine glue

1 C/ Embedded suction hose and coupings

2 Boxes Frames

2 C/s Flywheels

5 Boxes Chain and Belt

1 C/ Shaftings

134 C/s San. Freclay closets

44 Cast Iron Cisterns and Covers

2 Sparred c/s Lavatories

1 Sparred c/ Porcelain

1 Sparred c/ San. Bakelite, ciset seats

1 Sparred c/ San. Fittings

4 Bd's Galvanised Flush-pipes

1 Kennel One living dog

2 Crates cast iron bark

2 C/s Bath fittings

34 C/s Cork packets

(La suite en page 26)

Passages pour

- ◆ LA FRANCE
- ◆ L'ANGLETERRE
- ◆ LES ETATS UNIS
- ◆ ETC...

Inscrivez-vous dès à présent auprès de

Jolley's

B, rue Soliman Pacha
LE CAIRE - Tél. 51170



LA SEMAINE COTONNIÈRE

Aperçu Général.—

Nos marchés de disponible et de franco-station furent très animés durant les jours ouvrables de la période des fêtes et de très nombreuses affaires furent enregistrées dans toutes nos variétés. Ce furent les Ashmounis néanmoins qui tinrent la vedette en marquant en quelques jours une hausse spectaculaire d'un tallari sur des achats réguliers de quelques maisons ayant conclu, dit-on, une grosse affaire avec l'Italie.

Les filatures locales furent également intéressées dans nos courtes soies (Zagora et Ashmouni) et s'en assurèrent d'importantes quantités.

En ce qui concerne le Karnak, la demande est indubitablement très soutenue, surtout pour les classements allant depuis FGF/Good jusqu'à Good to Fully Good. En général les prix du Karnak se raffermirent quelque peu, mais l'offre qui demeure toujours importante empêcha, pour le moment du moins, un démarrage sensible des prix.

Signalons encore une meilleure demande en Menoufi dont les prix, surtout pour les FGF/G et Good, étaient et restent encore ridiculement bas comparés aux grades correspondants de Karnak. Il semble probable que des affaires aient été conclues ou du moins soient escomptées à un écart de 150/200 points de tallari au-dessous des Karnak.

En général le ton du marché est plus optimiste et semble refléter de nombreuses affaires conclues dernièrement en filature.

Les prix à l'intérieur étant toujours assez hauts il nous faudrait prévoir une rétention graduelle de la part des vendeurs et une amélioration subséquente des prix pour peu que la demande continue sur le rythme actuel.

a) Marché du Disponible.—

KARNAK: La demande s'est étendue à tous les classements et principalement se porta sur les FGF/G et les Good qui furent payés 42 et 43 tallaris respectivement. Les G/FG et FG-1/4 furent également recherchés à 44.1/4 et 44.3/4 quant au Fully Good il furent payés 45.1/4. Des affaires suivies sont à signaler en FG+1/4 à 46.1/2, FG/Extra 48/48.1/2 et Extra—3/8 à 50 tallaris. Pas d'affaires cette semaine sur les Extra—1/4 et Extra.

MENOUFI: Meilleure demande et légère hausse sur tous les classements. FGF/Good à 40 tallaris. Good—1/4 41, Good 41.1/2, G/FG 43 1/4 et FG 43.3/4/44 tallaris.

GIZA 7: De très petites affaires furent conclues sur cette variété mais l'offre d'autre part reste petite. Les prix restent inchangés le FGF/Good à 42 tallaris, le Good à 43.1/4 et le G/FG à 44.1/4.1/2.

AMOUN: Assez bonne demande mais très peu d'offre sur les Extra qui furent payés 68 tallaris.

ASHMOUNI: Excellente demande et hausse générale sur tous les classements d'Ashmounis. Le FGF à 41 tallaris, le FGF/Good à 43, le Good à 45.50, le G/FG à 46.75 et le Fully Good à 48/48.1/4.

Les ventes de la semaine furent d'environ 9,289 balles et se subdivisent par variétés comme suit:

LONGUES SOIES

KARNAK	BALLES	5,568
GIZA 7	"	360
MENOUFI	"	1,061
MAARAD	"	49
AMOUN	"	19
		7,057

COURTES SOIES

ASHMOUNI	BALLES	1,724
ZAGORA	"	462
GIZA 30	"	22
		2,208

MIXED, SEKKINA, etc. 24

TOTAL BALLES... 9,289

b) Marché du Franco-Station.—

Le Franco-Station fut très animé tant pour les Ashmounis que pour les Karnak et Menoufi et de nombreuses affaires furent conclues pour livraison Janvier et Février.

Nous donnons ci-dessous un tableau avec les derniers prix pratiqués pour tous les classements de nos diverses variétés:

	ASHMOUNI	KARNAK	MENOUFI
FGF/GOOD	42.1/2.43	42	
GOOD	45.1/4.1/2	43	41.1/2
G/FG	46.3/4	44	42.3/4
FG	48/48.1/4	45.1/4	44.—
FG/Ex	48.1/4.1/2

AFFAIRES EN FILATURE

De nombreuses affaires semblent avoir été conclues avec l'Italie tant en Ashmouni qu'en Karnak et Menoufi. L'acheteur officiel du Board of Trade a été par contre entièrement hors du marché dernièrement.

Les Indes sont régulièrement sur notre marché pour des Karnak et Ménoufi.

Il nous revient que le Gouvernement du Général MacArthur a alloué un très petit quota d'entrée au Japon de cotons égyptiens pour cette saison. La variété choisie semble devoir être le Karnak mais la quantité est si petite que le Gouvernement égyptien demandera à Washington d'en augmenter la proportion.

L'Association des Exportateurs d'Alexandrie réunie en séance plénière a décidé de proposer au Gouvernement égyptien d'allouer un crédit d'un million de livres aux filatures tchécoslovaques, garanti par leur gouvernement. Aux termes de la proposition le Gouvernement égyptien assumerait 60% de l'affaire, le solde du risque étant supporté au prorata par les membres de l'Association acceptant l'affaire.

Il nous est rapporté que le GIRC a demandé des offres par dépêche de Paris à certaines maisons pour du Karnak et du Malaki.

EXPORTATIONS.—

Les exportations du 21 Décembre au 4 Janvier totalisèrent 50,570 balles qui furent dirigées vers les pays suivants:

FRANCE	Balles 16,424	= Ash., Karnak, Men., Giza 7, Malaki.
INDES	" 12,773	= Karnak, Mén., Giza 7.
ANGLETERRE	" 8,380	= Ash., Karnak, Giza 7.
AUSTRALIE	" 3,863	= Ash.
ITALIE	" 3,878	= Ash., Karnak, Zag., Malaki.
U.S.A.	" 1,835	= Karnak, Amon.
CHINE	" 1,100	= Karnak.
TCHÉCOSLOVAQUIE	" 1,080	= Karnak, Mén.
SUEDE	" 662	= Zag.
BELGIQUE	" 90	= Ash.
FINLANDE	" 90	= Zag.
DANEMARK	" 85	= Ash.
SUISSE	" 60	= Ash.
CHYPRE	" 40	= Ash., Scarto.

TOTAL Balles 50,570

NOUVELLES DE L'ETRANGER.—

Le Havre — La Bourse de cotons disponible réouvrira en toute probabilité en février prochain.

Italie — Les cotons suivants sont arrivés à Trieste du 10 au 16 Décembre:

Egyptien: B/s 2,183 (en transit pour la Tchécoslovaquie).

Brésilien: B/s 11,138 (en transit pour la Yougoslavie pour le compte de l'UNRRA).

France. — Du 12 Novembre au 15 Décembre 1946 les arrivages et distributions aux filatures furent les suivants:

NOUVELLES DE L'ETRANGER

	Arrivages	Distribution
Américain	B/s 61,763	39,852
Egyptien	" 1,000	8,286
Indien	" 5,250	2,878
Sakel Sudan	"	149
Péruvien	"	1,089
Afrique Equatoriale	"	37,322
Afrique Orientale	"	966
Brésilien	"	19,993
Total	B/s 68,013	110,535

CES DAMES DE LA CORBEILLE

par CANDIDE

... qui vous révèle, chaque semaine ce qui se passe dans les coulisses.

LA DAME EN OR

Ainsi, évidemment, convient-il de nommer la Compagnie Universelle du Canal de Suez... Car, il semble se confirmer que les fameuses obligations sont bel et bien des obligations-or.

Toute la Bourse attend d'ailleurs avec impatience le jugement que la Cour d'Appel rendra le mois prochain, car, en vérité, c'est de la Dame en or que beaucoup de financiers avisés attendent le choc physiologique qui, telle l'initiative Blum en France, redonnera de l'élan à tout le marché.

A y réfléchir, ils n'ont point tort. Tout d'abord la solution de ce problème rendra de fortes sommes liquides en Egypte. Et puis aussi, il s'en suivra un raffermissement de la confiance dans la puissance de la justice, ce qui est de toute importance en ce qui concerne le choc physiologique.

Et cela, remarquez-le bien, même si le jugement ne décroche pas la timbale, c'est-à-dire ne prend pas pour base le prix officiel de l'or sur le marché égyptien à la date du paiement.

Non, la Dame sera toute de même en or et les heureuses conséquences envisagées se produiront sur notre marché si l'on prend pour base le cours officiel de l'or à Londres. L'obligation vaudrait ainsi une quarantaine de livres. Ce n'est pas sans doute le pactole que certains envisageaient, mais, encore une fois, cela nous vaudrait un afflux d'argent et satisfaisant les gens raisonnables.

La personnalité bancaire fort compétente et fort intéressée dans la question que j'ai consultée m'a ainsi exposé les raisons qui militent en faveur de cette solution.

Tout d'abord le fameux projet de loi dû au précédent ministre et qui devait confirmer le décret-loi du 2 mai 1935 en proclamant que les clauses-or sont radicalement nulles dans les contrats internationaux est enfoui dans les poussières et profondes archives parlementaires. Il était d'ailleurs antérieur au jugement du Tribunal Mixte du 20 mai, ce qui aurait rendu de toute façon son adoption par le Parlement excessivement délicate...

D'autre part la Compagnie du Canal elle-même semble prête en somme à payer or pourvu que ce soit au cours de Londres.

Il suffit pour s'en convaincre de lire avec attention le dernier rapport de son conseil d'administration.

Il débute ainsi:

"Nous formulons au mois de décembre dernier le voeu qu'avant l'Assemblée Générale de 1946 une solution équitable et définitive fût apportée à la question trop longtemps pendante de la monnaie de paiement de nos obligations".

Que la Compagnie fut réellement dans ces dispositions, elle le prouva devant le Tribunal Mixte. En effet, elle avait conclu, si j'ose dire, en tendant la perche, en disant que la base la plus logique à laquelle pourrait s'arrêter le pouvoir judiciaire était celui du cours officiel, de l'or à Londres à la date de chaque échéance.

Plus décisif encore est ce passage du dernier rapport du Conseil d'Administration relatif aux exercices 1943-1945:

"Convaincu de la solidité de la position que nous avons prise devant les Tribunaux Egyptiens, nous avons arrêté ces comptes comme ceux des trois exercices antérieurs en mettant de côté les sommes nécessaires pour le service de l'intérêt et de l'amortissement de notre dette obligataire sur la base du cours de l'or sur le marché de Londres à la date de chaque échéance".

En bon français, cela veut dire: nous sommes prêts sur cette base à payer dès jugement rendu et à enterrer cette question.

Or, d'après de fort éminents juristes, cette solution satisfait le droit et l'équité, car le prix officiel de l'or sur le marché égyptien est en quelque sorte un prix artificiel, sans rapport avec la réalité mondiale.

Ainsi tout sera bien qui finira bien.

UNE JUSTE PLAINTE

Je me fais volontiers l'écho de plaintes qui s'élèvent non seulement parmi les capitalistes, surtout les petits, mais jusqu'encore, parmi les employés de banque spécialisés, quant à la difficulté que l'on éprouve pour se tenir au courant de ce qui concerne ces Dames de la Corbeille.

Remarquez qu'il ne s'agit pas de tuyaux plus ou moins sensationnels mais bel et bien des nouvelles officielles.

En effet, toute société est tenu de publier la date de paiement de ses coupons et le montant de celui-ci, un appel de fonds, les tirages d'amortissement d'obligation, etc., mais elle est libre de choisir l'organe.

Certes, les revues financières et même les journaux quotidiens s'efforcent de renseigner leurs lecteurs mais ils ne sont pas tenus d'être parfaits, et cela leur serait d'ailleurs difficile.

Le malheureux détenteur de titres même en passant beaucoup de temps à scruter les nombreuses publications risque d'autant plus de s'y perdre que certaines sociétés prennent un malin plaisir à choisir pour leurs annonces quelques feuilles de choux pour ainsi dire confidentielles.

Un malin plaisir qui se transforme pour certains intéressés en bénéfice car il arrive ainsi que de malheureux actionnaires se voient forclos de leur privilège lors d'une émission de nouvelles actions à des conditions avantageuses. Ceci à titre d'exemple...

D'autres sociétés attendent le dernier moment — la veille — pour annoncer le jour du paiement de leur coupon. Résultat: temps requis pour préparer les bordereaux dans les banques et les encaissements ne se font qu'une quinzaine plus tard! D'où des sommes assez substantielles portées comme intérêts à l'actif de ces sociétés.

Suffira-t-il de leur rappeler l'exemple que leur donnent leurs soeurs les plus distinguées — qui préviennent 15 jours d'avance — pour les décider à mieux faire?..

En somme, ce à quoi je veux en venir, c'est que, puisqu'une loi sur les sociétés est à l'étude, nos parlementaires devraient s'occuper de ces détails — qui ont leur importance. Rien ne leur serait plus facile que d'ordonner la publication de toutes ces nouvelles dans une sorte de Bulletin plus ou moins officiel, quelque chose comme les annonces légales.

Et cela vaudrait tellement mieux, pour la prospérité du pays, que de s'ingénier, comme ils le font parfois, à prendre des mesures qui risquent de paralyser les activités et le développement de ces Dames de la Corbeille.

UN BON SIGNE...

Nous entendons dire avec insistance que la Société le "Fayoum" a engagé un nouveau directeur général aux émoluments de L.E. 1500 par an.

Il s'agit d'ailleurs de quelqu'un qui a fait ses preuves comme administrateur dans une autre société qui n'a pas d'hôtel au bord d'un lac salé mais qui n'est pas sans rapport avec le sel.

Donnons les initiales du nouveau directeur général probable, M. J... D... Nos lecteurs pourront trouver la solution de ce petit problème sans trop se casser la tête. Bonne chance au "Fayoum" et à son prochain animateur!



CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

Tendance ferme, mais affaires rares

Il est fort difficile de commenter un marché comme le nôtre. La tendance est certainement ferme. Les détenteurs de titres ne veulent pas vendre aux cours actuels, car ils ne savent que faire de l'argent, mais les capitalistes ayant des fonds disponibles ne s'empressent pas non plus d'intervenir sur le marché, étant donnée la situation actuelle. Et cela créé ces séances à la fois fermes et calmes qui sont le pain quotidien de la Bourse des Valeurs depuis de nombreux mois.

Les facteurs haussiers

Il faut dire que si la position économique et financière est nettement haussière, la situation politique, surtout la situation politique intérieure, laisse à désirer. Le pays vit depuis quelque temps sous le régime de l'état d'alerte. Les négociations avec la Grande-Bretagne ne vont pas aussi bien qu'on avait pu l'espérer à un moment donné. De temps à autre on trouve des bombes et des armes cachées. L'attentat contre le train de Palestine n'est pas ce qu'on pourrait appeler un événement agréable, loin de là. Tout cela rend les gens assez prudents. Ils préfèrent ne pas s'engager pour le moment. Ils préfèrent attendre et voir clair.

Pourtant des facteurs sérieux militent en faveur de la hausse des cours. Le principal, ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire, est le rendement. Toutes les bonnes valeurs égyptiennes donnent de 4 à 6 pour cent, alors que les banques exigent des frais pour garder l'argent liquide. D'autre part, au lieu de baisser, la circulation fiduciaire est en augmentation. Elle a atteint le chiffre record de 150 millions de livres le mois dernier. Et cela est loin d'être un facteur de baisse. Enfin, à l'exception des articles de luxe, on ne reçoit pas grand chose de l'étranger, de sorte qu'il faut avoir recours à l'industrie égyptienne pour nos besoins. Et l'industrie égyptienne continue à travailler à

plein rendement et à vendre ses produits à des cours intéressants. D'un autre côté, malgré la baisse récente, le prix du coton demeure satisfaisant et les sociétés agricoles qui ont vendu leurs récoltes il y a quelque temps déjà sont fort satisfaites.

Les bonnes valeurs

Ce qui ne veut pas dire que nous soyons nettement haussiers. Nous le sommes pour quelques titres dont la valeur intrinsèque et le rendement assuré pour plusieurs années rend leur prix actuel susceptible de hausse. Nous sommes par contre baissiers pour d'autres, surtout pour certaines valeurs qui lancées à grand fracas, ont nettement prouvé qu'elles n'avaient pas de place dans une économie égyptienne saine.

Au premier chef des bonnes valeurs nous plaçons les affaires Misr, surtout la Banque et la Filature que nous n'avons cessé de conseiller. Nous plaçons également la Filature Nationale dirigée avec un soin méticuleux et dont les réserves accumulées permettent d'espérer un excellent coupon pendant plusieurs années.

Viennent ensuite certaines bonnes valeurs comme l'Héliopolis, bien que son rendement soit relativement minime par suite de la politique des dirigeants d'accumuler sans cesse de nouvelles réserves, le Domaine de Siouf qui, au cours de la guerre et de l'après-guerre a consolidé sa position si bien, qu'il peut assurer un substantiel coupon pendant de nombreuses années. D'ailleurs, la ville d'Alexandrie s'étendant sans cesse, le domaine de Siouf deviendra par la force des choses un quartier résidentiel de choix.

Enfin, il nous faut classer dans la catégorie des bonnes valeurs la National Bank, le Crédit Foncier, l'Alexandria Water et les Eaux du Caire, la Béhéra et la Land Bank, l'Aboukir.

Situation obscure à la Kom Ombo

Dans le temps on aurait pu placer en tête de ce classement la Kom Ombo, mais depuis quelque temps on ne sait pas exactement ce qui se passe au sein de cette société. On nous avait annoncé que la perte de l'an dernier avait été amplement récupérée et que les actionnaires pouvaient s'attendre à un coupon cette année. Mais un administrateur nous signale, par contre, que la Société a subi certains nouveaux avatars et "qu'il faudra patienter." Qui croire ?

Les titres dangereux

Venons-en aux titres dangereux ou quasi-dangereux. Nous avons la Food Products qui de 4 livres a baissé à P.T. 180. Il est certain qu'à moins de pouvoir exporter, une société de conserves ne pourrait prospérer dans un pays comme l'Egypte qui a des légumes et des fruits frais durant toute l'année et à un prix nécessairement plus bas que celui des conserves. Donc, avant tout, une société de conserves devrait s'assurer un débouché à l'étranger. Et ceci la Food Products a ômis de le faire.

Il y a aussi certaines autres affaires comme la Omranyeh, la Fernag, la Zama, la Frosted Food, la Chemical, les Nouveaux Hôtels d'Egypte, etc. qui furent créées sous le régime de l'euphorie qui régnait après la guerre lorsque tout haussait. On se rendit compte que l'on avait exagéré l'optimisme et l'on en vint sans transition au pessimisme. Certaines de ces affaires disparaissent. D'autres ont besoin d'une sérieuse modification et surtout d'une attitude courageuse qui consisterait à liquider tout ce qui n'est pas susceptible de vie et de progrès et à garder seulement ce qui peut être développé en harmonie avec l'après-guerre.

Période de réadaptation

Car, il nous faut l'avouer, l'après-guerre est une période de réadaptation. L'Egypte ne vit plus en circuit fermé com-

me pendant la guerre. Elle devra, tôt ou tard, faire face à la concurrence étrangère. Elle devra tôt ou tard, se remettre à importer. Donc, pour importer moins, il lui faut produire localement une marchandise de bonne qualité à un prix égal sinon inférieur à celui des produits importés. Cela n'est pas facile. Mais nous jouissons d'un atout majeur : une main-d'œuvre industrielle et à relativement bon marché. Alors que partout en Amérique comme en Europe, les grèves en vue d'obtenir des augmentations de salaires se multiplient, nos ouvriers poursuivent une tâche ardue à des salaires modérés. C'est un atout majeur, comme nous l'avons dit, et dont notre industrie et notre agriculture devraient tirer le maximum.

Le but de l'économie égyptienne

Ce sont là des considérations qu'il ne faut point perdre de vue en faisant le bilan de notre marché des valeurs. Des facteurs haussiers et des facteurs baissiers existent. Ils continueront à se combattre jusqu'au jour où notre économie aura gagné la place à laquelle elle aspire : la prospérité dans la paix.

L'échéancier

- 14.1.47: Assemblée Générale Ordinaire Filatures Misr.
- 15.1.47: Assemblée Générale Ordinaire Crédit Foncier Egyptien.
- 16.1.47: Assemblée Générale Ordinaire Filature Misr Kafr El Dawar.
- 18.1.47: Assemblée Générale Ordinaire Tissage de laine.

COUPONS PAYES:

Grands Magasins Chemla : P.T. 39 brut (le 6.1.47).

DIVERS:

Les Oblig. Foncier 1903 et 1911 se traitent "Ex-tirage" du 15 crt. à partir du 10 Janvier courant.

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 3 AU 10 JANVIER 1947

DESIGNATION DES VALEURS	3 Janvier 1947	10 Janvier 1947	DESIGNATION DES VALEURS	3 Janvier 1947	10 Janvier 1947
FONDS D'ETAT			FONCIERES		
Emprunt National 3 1/4 o/o P.T.	10800	10820	Aboukir Co. act....	240	240
Emprunt National Coup. Fr.	10790	10805	Ang'o-Belgian Co.	359	359
Emprunt National 2 1/4 o/o "	10060	10080	Anglo-Egypt. Land Aloat.	1114	1114
Emprunt National 2 3/4 o/o "	10330	10350	Cairo Agricultural Co. ord.	780	780
			Cairo Agricultural Co. priv.	500	500
			Egypt. Enter. & Dev. Co. act	1540	1540
			Gharbieh and Co.	508	494
			Gharbieh Land Co. fond ...	145	143
			New Egyptian Co.	178	172
			Sidi Salem Co.	360	365
			S.A. Wadi Kom-Ombo ...	600	600
			S.A. Wadi Kom-Ombo fond	4800	4800
			S.A. Behera act. ord.	1384	1380
			Sté Domaine Cheikh Fadl...	525	525
			Union Foncière d'Egypte ...	900	900
			Union Fonc. d'Egypte fond...	600	600
			Agricole et Industrielle act.	1474	1474
BANQUES ET SOCIETES DE CREDIT			IMMOBILIERES		
Banque d'Athènes ...	98,5	97,5	Cairo-Heliopolis Act....	2870	2860
Banque de Commerce ...	740	740	Cairo-Heliopolis fond ...	6950	6848
Banque Misr... ..	2334	2340	Delta Land and Invest. Co.	332	329
Commercial Bank of Eg.	425	425	Gabbari Land Co.	457	460
Crédit Agricole act. ord.	810	815	"Le Fayoum"	250	250
Crédit Foncier act.	3044	3020	Immobilier d'Egypte au port	912	916
Crédit Foncier fond.	6050	5898	Immeubles d'Egypte ...	1550	1550
Crédit Foncier 1903.	2030	2428	Dom de Siouf	910	910
Crédit Foncier 1911.	2442	1980			
Land Bank act....	930	930			
Land Bank fond.	7848	7848			
National Bank act.	4190	4180			
Crédit Alexandrin....	640	650			
Arab Bank	1000	1000			
E A U X			INDUSTRIELLES		
Alex. Water Co. act.	1714	1762	A'lex. Pressing	1548	1548
Eaux du Caire act....	490	490	Anglo-Egypt. Oilfields ...	480	480
Eaux du Caire jouiss....	1770	1766	Ass. Cotton Ginners....	125	123
Eaux du Caire fond.	12400	12400	Cairo Sand Bricks	1920	1000
Eaux du Caire obl. 4, 0/o S.I	10505	10505	Comp. Frigorifique	1910	1920
			Delta Trading Co.	1010	1020
			Egypt. Salt and Soda port...	323	323
			Eg. Salt and Soda nom. ...	2136	2292
			Filature Nationale	2300	2350
			Filature Misr	2302	2302
			Fibres Textiles	879	879
			Port-Saïd Salt Assoc.	597	575
			Bomonti et Pyramides ...	7800	1800
			Bolanachi	400	400
			Ciment Portland-Tourah ...	2500	2500
			Tissage et Tricotage....	1200	1206
			Emballages Economiques ...	400	400
			Sté Financ et Indus. d'Eg.	891	891
			Stt Gle Pressage et Dépôts	2140	2140
			Sucr. et Raffin. d'Eg. ord...	1000	1000
			Sucr. et Raffin. d'Eg. priv.	545	545
			Sucr. et Raffin. d'Eg. fond.	1660	1610
			Sucr. et Raffin. d'Eg. 5 o/o	2012	2012
			Egrenage Misr	1032	1032
			Sté. Nationaie du Papier ...	1000	1000
			Sté. Viticole et Vinicole act.	790	790
			Tractor & Engineering Co.	1336	1550
			Cicurel... ..	2410	1314
			Kafr el Dawar nom....	2486	2580
			Kafr el Dawar port....	2580	2410
			Presses Libres	1410	1410
			Tiss.-soie Misr	2390	2400
			Eg. Bonded Warehouse....	1940	1940
			Gerco	609	600
			National Plastics Cy.	475	475
			Simon Artz	2200	2200
			Sieglwart	1390	1390
			Impr. Misr	1850	1850
			Nile Textile	922	920
			United Enterprise	432	425
			Clothing	615	615
HOTELIERES					
Egypt Hotels ord.	416	409			
Egypt. Hotels nom.	1000	395			
Egypt. Hotels priv.	1000	1040			
Grands Hotels ord....	4530	4500			
Palestine Hotels nom.	244	246			
Palestine Hotels port.	250	250			
Upper Egypt Hotels....	634	625			

LE MARCHÉ DE L'OR

EN EGYPTE ET AILLEURS

Il paraît très nettement et de source autorisée que la production mondiale de l'or est inférieure à la demande et que malgré tout l'or restera l'étalon de base des monnaies L'Egypte et les Etats du Moyen-Orient semblent l'avoir bien compris et le métal jaune continue à être très recherché par ces pays. En Europe où toutes les monnaies sont en voie de dépréciation l'or y est rare, mais la demande ne semble pas s'accroître, témoin la baisse sensible de la livre-or en France et la hausse du franc, qui d'après des pronostics sérieux, ne peut être qu'un coup de fouet très éphémère.

Nous savons qu'en Amérique et en Angleterre, il a été question de rajuster le prix de l'or, soit, pour être plus explicite de l'augmenter, or il semble que la trésorerie britannique se soit opposée à cette augmentation pour le moment. En Egypte l'or qui afflue d'une façon légale et illégale trouve toujours une forte demande. Les 6.000.000 livres encaissées or pour les 148.000.000 livres en banknotes émises soit du 4% représente toujours un taux intéressant de couverture comparativement à beaucoup d'autres pays du monde.

La semaine en cours a connu comme nous l'avions prévu, une hausse sur le prix de l'or qui va s'accroître dans le courant des jours à venir.

	Vendredi 3-1-1947	Samedi 4-1-1947	Lundi 6-1-1947	Mardi 7-1-1947	Mercredi 8-1-1947
Dirhem	161.5	161.5	161	161.5	161.5
1 livre or Eg.nne	480	480	480	480	480
1 livre or Sterling	509	509	517	517	517
1 livre or Turque	397	397	397	397	397
1 Napoleon or en frs	390	390	390	390	390
5 Doll. or américains	490	490	490	490	490

MOUVEMENT MARITIME

(Suite de la page 21)

BATEAUX EN PARTANCE D'ALEXANDRIE

Semaine du 12 au 18 jan. 1947

A destination de la France: Corinthia (S.G. Cottakis), Hera (Maison A. Bernard), Regin (N. D. Yeroyannis), Cadio (Sami Khouri), Exemplar (American Export Lines).

A destination de l'Italie: Mont Sorrel (Cie. Maritime Française), Béatrice C. (G. Beyts et Co.), Regin (N.D. Yeroyannis), Traviata (Mitchell, Cotts and Co.), Cadio (Sami Khouri), Exemplar (American Export Lines).

A destination de l'Espagne et du Portugal: Benidorm (Léon G. Carasso).

A destination de la Grèce: Corinthia (S.G. Cottakis), Aetos (N.D. Yeroyannis), Horizonte Azul (Paramythiotis et Vououclès), Cadio (Sami Khouri).

A destination de la Turquie: Este (W.A. Lancaster).

A destination de Chypre, Palestine, Liban et Syrie: Mont Sorrel (Cie. Maritime Française), Carmeljeff (F. Van der Zee), Horizonte Azul (Paramythiotis et Vououclès), Cadio (Sami Khouri).

A destination de la Mer Rouge, Indes et l'Afrique du Sud: Dorothea Paxos (A.N. Skafanos), Aalsum (Bianchi et Co.).

A destination de l'Afrique du Nord: Mont Sorrel (Cie. Maritime Française).

A destination de Belgique, et la Hollande: Hera (Maison A. Bernard).

A destination de l'Angleterre: Empire Nerissa (Furness (Egypt) Ltd).

A destination de l'Amérique du Nord: Mont Sorrel (Cie. Maritime Française), Exemplar (American Export Lines).

A destination de l'Amérique du Sud: Traviata (Mitchell, Cotts and Co.).

BATEAUX ATTENDUS A ALEXANDRIE

Semaine du 12 au 18 jan. 1947

Venant de la Hollande, et de Belgique: Carmeljeff (F. Van der Zee).

Venant d'Italie: Fernebo (Scandinavian Near-East Shipping), Forsvik (Scandinavian Near-East Shipping), Cadio (Sami Khouri), Traviata (Mitchell, Cotts and Co.), Leandros (Middle-East Shipping), Béatrice C. (G. Beyts and Co.).

Venant de Suède: Naboland (Scandinavian Near-East Shipping).

Venant de France: Cadio (Sami Khouri).

Venant de Turquie: Este (W.A. Lancaster).

Venant de l'Amérique du Nord: Herdis (Middle-East Shipping).

Venant de Palestine: Exemplar (American Export Lines).

LES BOURSES ETRANGERES

Les valeurs égyptiennes

A LA BOURSE DE LONDRES

Clôture du 9/1/47

	Acheteurs	Vendeurs
Sudan Plantations Syndicate	\$ 51/3	51/9.
Greek 5 % Loan 1914	£ 9	10
Greek 7 1/2 % 1924 (Refugee)	18	19
National Bank of Egypt	43 3/4	44 1/4
Egyptian Delta Light Rails. (Pref.)	\$ 105/—	115/—
Egyptian Markets	10/—	12/—
Egyptian Salt & Soda	53/9	58/9
Egyptian Delta Land	65/—	75/—
New Egyptian Company	27/—	29/—
Abukir Company	33/—	35/—
Anglo-Egyptian Oilfields "B"	68/—	71/3

A LA BOURSE DE PARIS

Clôture du 9/1/47

	Ffs.
Crédit Foncier (Action)	14,400
Crédit Foncier (Part Fondateur)	30,500
National Bank of Egypt (Action)	21,300
Land Bank (Action)	—
Land Bank (Part Fondateur)	40,500
Cairo-Heliopolis (Action)	14,700
Cairo-Heliopolis (Part Fondateur)	33,100
Suez Canal 5%	19,300
Suez Canal 3%	16,000
Sucreries d'Egypte (Action)	5,425
Sucreries d'Egypte (Part Fondateur)	7,590
Banque Ottomane	4,400

Bourse des Valeurs de New-York

Clôture du 9/1/47

	Dollars	Dollars	
Canadian Pacific	13	International Telegraph and Telephone	16 1/4
Chesapeake and Ohio	53 5/8	Kennecott Copper	51
New York Central	18 1/4	Montgomery Ward	60 1/2
Allied Chemical and Dye	174 1/2	Packard Motor	6 3/8
American Telephone and Telegraph	172 3/4	Radio Corporation of America	9 1/4
American Tobacco "B"	82 1/8	Republic Steel	28 1/4
Anaconda Copper	39 7/8	Reynolds Tobacco "B"	43 1/4
Chrysler Corporation	91	Shell Union Oil	29 5/8
Consolidated Edison	28 1/2	Socony Vacuum Oil	15
Dupont de Nemours	188 1/2	Standard Oil of New Jersey	70
Electric Bond and Share	17 1/8	Studebaker	21 3/8
General Electric	37 1/2	Texas Corporation	59
General Motors	55 1/4	United Aircraft	18 7/8
International Harvester	73 1/2	United States Steel	72 1/2
International Nickel of Canada	36	Woolworth	50 1/8
		Chase National Bank	44 3/8

"L'Etablissement IDEAL"

C. ANGELOGLU & Co.

15, rue Galal Imm. Setton, Tél. 42532-46915

peuvent vous fournir :

TOUTES ETIQUETTES SIMPLES OU DE LUXE
sur papiers doré, argenté, chromo, cuir, simple, en 2-3 couleurs
TOUTES COULEURS DE PAPIERS GOMMES

marque "IDEAL"

en rouleaux toutes dimensions imprimés ou simples
PRIME : Pour tout achat de 100 bobines de 250 m. GRATIS :
Une machine EXPRESS pour leur emploi.

MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 1er. AU 7 JANVIER 1947

Marchés	Produits	Prix P.T. par ardeb	Vendu Ardebs	Stocks dans les Chounas (en ardebs)			
ROD EL FARAG	Fèves Makm. Zaw.	620	160				
	Fèves Adi. Zaw.	500	130				
	Maïs Sh. Nab. Zaw.	235	80	Blé	83115	Lupins	12
	Maïs Oweiga J. Moy.	220	50	Fèves	2230	Pois Chiches	125
	Maïs Sh. Mab. Zaw.	230	60	Lentilles	2415	Sésame	878
	Lentilles Ent. Zaw.	480	50	Orge	8206	Arachides	1001
	Lentilles Ent. Moy.	450	130	Maïs N.E. Gam.	2357	Riz Décort.	160
	Lentilles Conc. Moy.	530	50	Maïs Oweiga	62639		
	Lentilles Conc. Zaw.	550	40	Helba	1337		
	Sésames Bl. Zaw.	900	120				
	Helba Moyen	405	50				
ATAR EL NABI	Fèves Nabati Moy.	460	960	Blé	76184		
	Fèves Adi Zawati	480	200	Fèves	5647	Bersim	170
	Lentilles Ent. Zaw.	470	30	Lentilles	1864	Sésame	2593
	Lentilles Conc. Zaw.	560	100	Orge	4425	Haricot sec	200
	Maïs N.E. Gam. Zaw.	230	200	Maïs N.E. Gam.	2052	Fasolia	60
	Maïs Sh. Nab. Zaw.	235	150	Maïs Oweiga	38153	Petits Pois sec	110
	Maïs Oweiga Bl. Zaw.	230	300	Helba	3682	Feric	20
	Helba Moyen	400	350	Lupins	144		
	Sésames Moyen	850	100				
ALEXANDRIE	Fèves Makm. Zaw.	600	110	Fèves	6598	Lupins	13
	Orge Moyen	177	15	Lentilles	2965	Sésames	1336
	Lentilles Conc. Zaw.	530	18	Orge	8197	Riz Glacé	48196
				Maïs N. el Gam.	1209	Riz Non-Décort	248738
			Maïs Oweiga	277			
			Helba	660			
ROSETTE	Riz Glacé en sacs (80 okes No. 1)	306 1/2- 309 1/2		Riz Non-Décort	238195		24079
	Riz Blanchi au Gypse (ardeb 200 kilos)	613-619		Riz Bl.	1015		651
	Riz Non-Déc. Jap. Zaw.	581	305				

Lotions
Parfums
Eaux de Cologne

les mieux préparés - les plus appréciés

N. SEDNAOUI

POUR VOS LIVRES

UNE SEULE ADRESSE

COMPTOIR DU LIVRE

20, RUE ABOU EL SEBAA — LE CAIRE

NOUVELLES SOCIÉTÉS

WHAT IS YOUR? BUSINESS! "BLIND SPOT"

Business activity is running at floodtide! Authorities say the greatest era of expansion ever known is just ahead. Right now—today—there are more top-flight positions than there are men capable of filling them.

And here's the reason why: Responsible, high-salaried jobs demand men who are familiar with the whole structure of business—Accounting, Finance, Production and Marketing. Men with "blind spots"—those whose knowledge is limited to one or two departments—are severely handicapped.

Since 1909, the Alexander Hamilton Institute has enabled more than 430,000 men to overcome their deficiencies in essential business-knowledge.

The Institute's program of executive training is described in the fast-reading pages of "Forging Ahead in Business." You may have a copy of this stimulating 64-page booklet, free and without obligation, simply by returning the coupon below. But please do not send for the booklet unless you are genuinely interested in self-improvement. Its appeal is limited to men who are looking ahead and who seriously intend to move ahead. For men of that type, "Forging Ahead in Business" has an inspiring and informative message.

**ALEXANDER
HAMILTON
INSTITUTE**

YOUR FUTURE INSTITUTE
P. O. Box 284
CAIRO, EGYPT.

Please mail me, without cost, a copy of the 64-page Book — "FORGING AHEAD IN BUSINESS" of the Alexander Hamilton Institute, New York.

Name.....
Business Address.....
Position.....
Home Address.....

En commandite par

actions

Raison sociale: Abdel Hamid Zein el Dine & Rachid el Sawi & Cy.

Associés: Abdel Hamid Zein el Dine, Rachid el Sawi et 4 commanditaires.

Capital: L.E. 5000.

Objet: l'agriculture, le commerce et l'industrie ainsi que toutes opérations s'y rattachant directement ou indirectement.

Signature et gérance: les deux associés conjointement.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er Janvier 1947.

Siège: Alexandrie.

En commandite simple

Raison sociale: Agami Kamel & Co.

Associés: Ahmed Agami, Georges Kamel et deux commanditaires.

Capital: L.E. 2700.

Objet: importation, exportation, commission et principalement le travail de tous produits pharmaceutiques.

Signature et gérance: les deux associés conjointement.

Date et durée: trois ans à partir du 1er Janvier 1947.

Siège: Alexandrie.

Raison sociale: M. & J. Feldmann & Co.

Associés: M. Feldmann, J. Feldmann et un commanditaire.

Capital: L.E. 1500.

Objet: la représentation, l'importation de produits dentaires, laboratoire mécanique dentaire, transformation d'articles dentaires, achat et vente des dits articles en détail.

Signature et gérance: les deux associés conjointement ou séparément.

Date et durée: deux ans et un mois.

Siège: Le Caire, 41 rue Chérif pacha.

Raison sociale: D. Andreadis & Co.

Associés: Dimitri Andreadis, Constantin Andreadis et deux commanditaires.

Capital: L.E. 5250.

Objet: l'exploitation du cinéma El Hilal, sis à Alexandrie, rue du Mex, No. 41, ainsi que toute entreprise cinématographique en général, et ensemble à toute opération s'y rattachant directement ou indirectement.

Signature et gérance: Dimitri Andreadis seul.

Date et durée: du 1er Novembre 1946 au 30 Avril 1948.

Siège: Alexandrie, rue du Mex, No. 41.

Raison sociale: J. Nicholas & Y. Gouda & Co.

Associés: Joseph Nicholas, Youssef Habib Gouda et un commanditaire.

Capital: L.E. 550.

Objet: la fabrication et la vente de beurre, fromage et tous autres produits à extraire du lait.

Signature et gérance: les deux associés conjointement.

Date et durée: trois ans à partir du 15 Décembre 1946.

Siège: Choubrah, rue Ibn Nabat.

En nom collectif

Raison sociale: Rashed & Feldmann.

Associés: Marc Feldmann et Marie Rashed.

Capital: L.E. 2000.

Objet: le commerce d'importation, exportation et notamment les draperies, porcelaines, faïences, meubles, appareils, instruments ou articles électriques, radios, la représentation des maisons de commerce et de fabriques, la commission et tous actes de commerce en général.

Signature et gérance: les deux associés conjointement.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er octobre 1946.

Raison sociale: P. Nicolaidis & Co.

Associés: Pandely Nicolaidis, Nicolas Philippou et Georges Kharalambou.

Capital: L.E. 1050.

Objet: l'exploitation des: 1) "Café-Bar Commercial" sis 9, rue Océly et 2) dépôt d'alcool sis 6 rue Océly.

Signature et gérance: deux quelconques des trois associés.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er Janvier 1947.

Siège: Le Caire.

HÉLIOPOLIS

CURE DE GRAND AIR A LA LISIERE DU DESERT

LE PLUS BEAU SITE D'EGYPTE

NI POUSSIERE — NI MOUSTIQUES

Communications rapides avec Le Caire

TOUS LES SPORTS

Grand choix de terrains à bâtir

Pour tous renseignements s'adresser à la

SOCIETE D'HELIOPOLIS

28, Boulevard Abbas, à Héliopolis.